



HAL
open science

Rapport 3 : Représentations et attendus paysagers des usagers : étude territoriale menée dans 5 communes des Pyrénées-Atlantiques. In Étude d'impact de la mise en place des mesures de protection des troupeaux contre les prédateurs sur le département des Pyrénées-Atlantiques.

Volet 3 : Étude des pratiques et représentations des usagers

Isabelle Degrémont, Marion Charbonneau, Julie Delclaux, Thao Tran, Pablo Domínguez, Coralie Artano-Garmendia

► **To cite this version:**

Isabelle Degrémont, Marion Charbonneau, Julie Delclaux, Thao Tran, Pablo Domínguez, et al.. Rapport 3 : Représentations et attendus paysagers des usagers : étude territoriale menée dans 5 communes des Pyrénées-Atlantiques. In Étude d'impact de la mise en place des mesures de protection des troupeaux contre les prédateurs sur le département des Pyrénées-Atlantiques. Volet 3 : Étude des pratiques et représentations des usagers. UMR TREE. 2023, pp.22. hal-04125083

HAL Id: hal-04125083

<https://hal.science/hal-04125083>

Submitted on 11 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ÉTUDE D'IMPACT DE LA MISE EN PLACE DES MESURES DE PROTECTION DES TROUPEAUX CONTRE LES PRÉDATEURS SUR LE DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

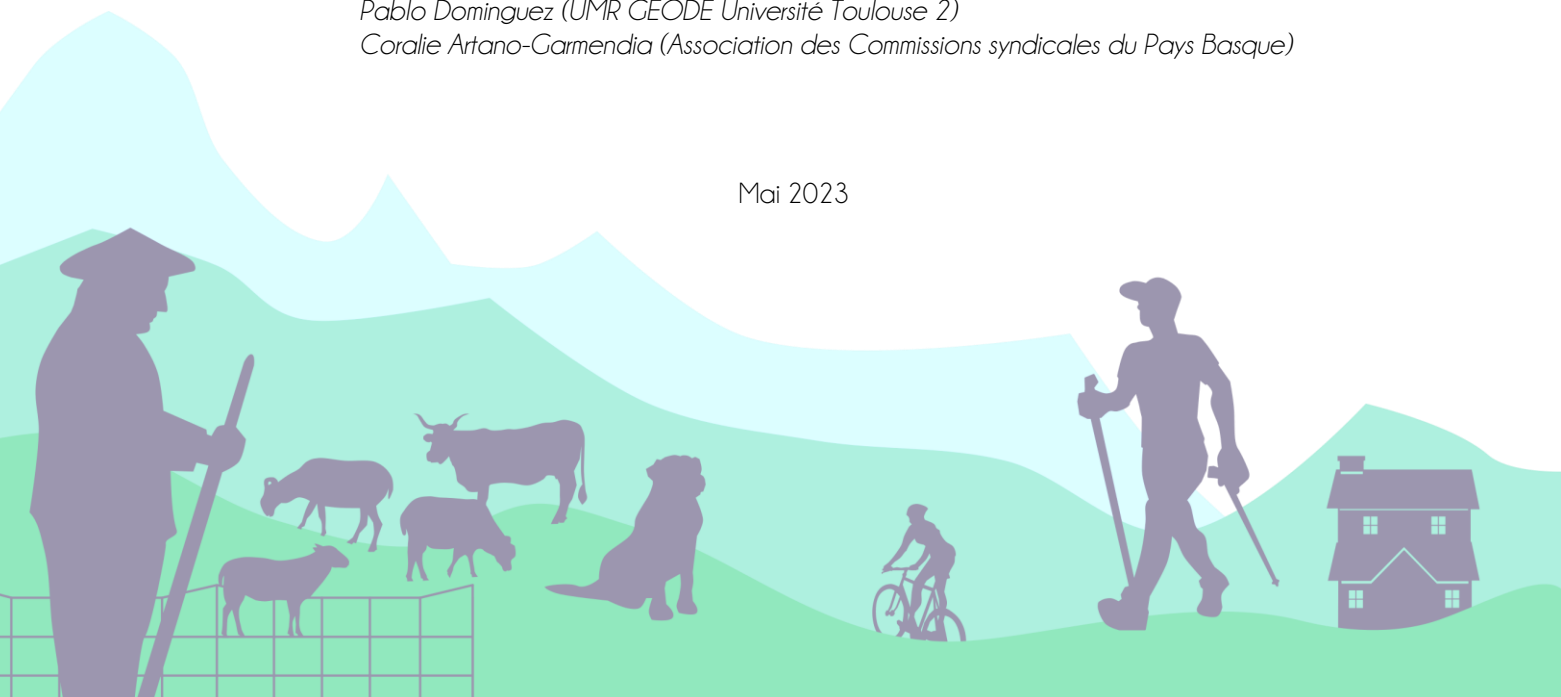
Volet 3 : Étude des pratiques et représentations des usagers

Rapport 3 synthétique

Représentations et attendus paysagers des usagers : étude territoriale menée
dans 5 communes des Pyrénées-Atlantiques

Isabelle Degrémont (UMR TREE, Université de Pau et des Pays de l'Adour)
Marion Charbonneau (UMR TREE, Université de Pau et des Pays de l'Adour)
Julie Delclaux (UMR TREE, Université de Pau et des Pays de l'Adour)
Thao Tran (UMR TREE, Université de Pau et des Pays de l'Adour)
Pablo Dominguez (UMR GEODE Université Toulouse 2)
Coralie Artano-Garmendia (Association des Commissions syndicales du Pays Basque)

Mai 2023



AVANT-PROPOS

Ce document a été réalisé dans le cadre du projet « Étude d'impact de la mise en place des mesures de protection des troupeaux contre les prédateurs (ours brun *Ursus arctos* et loup gris *Canis lupus lupus*) sur le département des Pyrénées-Atlantiques 2021-2022 » porté par le Centre Départemental d'Élevage Ovin (CDEO) et la Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques et financé par le Département des Pyrénées-Atlantiques, la Communauté d'Agglomération du Pays Basque, le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine et l'État. L'étude, qui se déroule dans un contexte de prédation encore limitée, vise à mesurer les enjeux et anticiper au mieux la gestion à venir de la question des prédateurs dans le cadre des projets globaux des territoires concernés.

Cette étude réunit de nombreux acteurs institutionnels¹ et laboratoires de recherche² qui ont travaillé autour de trois volets correspondant à trois entrées disciplinaires. Le premier analyse les dynamiques des milieux et des paysages liées à la mise en place des mesures de protection des troupeaux, le deuxième se focalise sur l'évolution des systèmes d'élevage qui pourrait s'en suivre et le troisième s'intéresse aux dynamiques territoriales induites.

Au sein de ce troisième volet sur les dynamiques territoriales, l'objectif était de s'interroger sur l'impact que peuvent avoir ces mesures de protection sur les usages d'un territoire. En particulier, ce volet visait à comprendre la manière dont les différents usagers pensent, se représentent, pratiquent et façonnent les territoires locaux afin d'éclairer en quoi et dans quelle mesure la mise en œuvre des mesures de protection des troupeaux réinterroge ces relations au territoire et à ses multiusages. Ce travail a été mené conjointement par des géographes (UMR TREE CNRS/UPPA et l'Association des Commissions syndicales du Pays Basque) et un anthropologue (UMR GEODE CNRS /UT2), auteurs de ce volet. Trois rapports ont été produits dans le cadre de ce volet 3 : un portrait de chaque territoire étudié (5 communes) et deux rapports synthétiques sur les mesures de protection contre la prédation et sur les représentations des usagers sur leurs paysages. C'est ce tout dernier document qui est présenté dans les pages suivantes.

Pour citer ce document :

DEGRÉMONT I., CHARBONNEAU M., DELCLAUX J., TRAN T., DOMINGUEZ P., ARTANO-GARMENDIA C. (2023), Étude d'impact de la mise en place des mesures de protection des troupeaux contre les prédateurs sur le département des Pyrénées-Atlantiques. Volet 3 : Étude des pratiques et représentations des usagers - *Rapport 3 synthétique : « Représentations et attendus paysagers des usagers : étude territoriale menée dans 5 communes des Pyrénées-Atlantiques »*, UMR TREE Université de Pau et des Pays de l'Adour, 22 p.

¹ Institution Patrimoniale du Haut-Béarn, France Nature Environnement, Association des Éleveurs et Transhumants des Trois vallées, Euskal Herriko Mendi Elkargoen (Association des Commissions syndicales du Pays Basque), Fédération des AFP et GP du 64, Collectif des maires du 64, Commissions syndicales du pays de Cize, de Soule et du Haut Ossau, Communauté d'Agglomération du Pays Basque, Conseil Départemental du 64 et Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine.

² UMR TREE (CNRS / Université de Pau et des Pays de l'Adour), UMR SELMET (CIRAD / Montpellier SupAgro / INRAE), UMR GEODE (CNRS / Université Toulouse 2), UMR DYNAFOR (INRAE / ENSAT / École d'ingénieurs de PURPAN), UMR CESBIO (CNRS / IRD / CNES / Toulouse III).

SOMMAIRE

1	QUESTIONNEMENTS ET MÉTHODOLOGIE	4
2	PRÉSENTATION DES ENQUÊTES ET DES MATÉRIAUX MOBILISÉS	6
2.1	Une enquête multi-acteurs cherchant à prendre en compte l'ensemble des usagers	6
2.2	Un corpus important bien réparti sur les 5 M-T	7
2.3	Une analyse mixte combinant le qualitatif et le quantitatif	7
3	LES ATTENDUS PAYSAGERS DES USAGERS : ENTRE OPPOSITIONS CATÉGORIELLES ET TERRITORIALES ?	8
3.1	Des éléments paysagers dominants à la diversité paysagère	8
3.1.1	<i>Un rapport individuel et sensible au paysage</i>	8
3.1.2	<i>Des motifs paysagers emblématiques mentionnés</i>	10
3.1.3	<i>Quatre registres de discours pour qualifier les paysages</i>	10
3.2	Des attendus paysagers distincts d'un acteur à l'autre	11
3.2.1	<i>Fermeture des paysages versus paysage propre</i>	11
3.2.2	<i>Façonner un paysage, c'est l'aménager pour en profiter</i>	13
3.2.3	<i>De l'expérience vécue par le « paysage vivant »</i>	13
3.3	Des distinctions territoriales marquées	15
3.3.1	<i>Le paysage propre : une vraie distinction Béarn - Pays basque</i>	15
3.3.2	<i>Le paysage vivant territorialisé : une combinaison différenciée de ses éléments constitutifs</i>	16
3.4	Paysages appréciés, paysages moins appréciés	17
3.4.1	<i>La matérialité paysagère derrière le discours</i>	17
3.4.2	<i>Les argumentaires paysagers : par-delà nature et agriculture, par-delà sauvage et culture</i>	18
	QUELQUES ÉLÉMENTS DE CONCLUSION	21

1 QUESTIONNEMENTS ET MÉTHODOLOGIE

Focalisé sur les impacts potentiels des Mesures de Protection (MdP), ce programme visait à examiner comment et dans quelle mesure les MdP pourraient faire évoluer les systèmes d'élevage et en quoi ces bouleversements pourraient modifier les paysages et donc indirectement les usages de l'espace. Plutôt que de se positionner dans une suite de scénarios sociétaux incertains, le groupe de travail investi dans le volet 3 du programme, s'est intéressé aux représentations et au vécu des différents usagers des territoires étudiés de façon à examiner comment l'arrivée de ces MdP pourrait réinterroger la façon dont ces acteurs se les représentent au quotidien. **La mise en place de ces mesures de protection, au sein d'espaces ruraux fréquentés par une diversité d'acteurs aux savoirs, représentations et pratiques distincts interroge sur le partage de l'espace non plus seulement entre éleveurs et prédateurs** (Mounet, 2006³) mais plus largement **entre les différents usagers** (Kaczynsky, Blazic et Gossow, 2004 ; Mosley et al, 2020⁴). Ce sont ces reconfigurations que le volet 3 interroge en se focalisant sur les représentations des MdP par les différents usagers des territoires. Partant de l'hypothèse que le contexte territorial n'est pas neutre et constitue un élément clé des dynamiques à l'œuvre, une **approche territoriale, comparée et multi-acteurs** a été privilégiée.

Encadré 1 - Protocole de sélection des terrains

Afin de questionner les relations entre la mise en place des mesures de protection des troupeaux face aux grands prédateurs et la manière dont les usagers vivent et se représentent le territoire, plusieurs critères permettant de sélectionner des Micro-Territoires (M-T) ont été définis (Fig. 1). Considérant que la mise en œuvre des MdP pose des enjeux particuliers dans les espaces ouverts marqués par le pastoralisme, un premier critère de sélection (a) a d'abord permis de sélectionner les communes marquées par l'élevage extensif (ovin, bovin, caprin ou équin). Un second critère a ensuite permis de ne retenir que les communes marquées par une diversité d'usages (résidentiel (b), récréatif (c), cynégétique (d) et touristique (e)). Parmi les 40 communes restantes, nous avons cherché à sélectionner 5 communes marquées de façon plus ou moins ancienne par la prédation (f) et confrontées à des dynamiques démographiques distinctes (plus ou moins attractives).

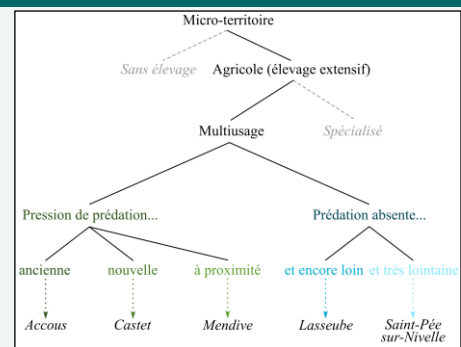
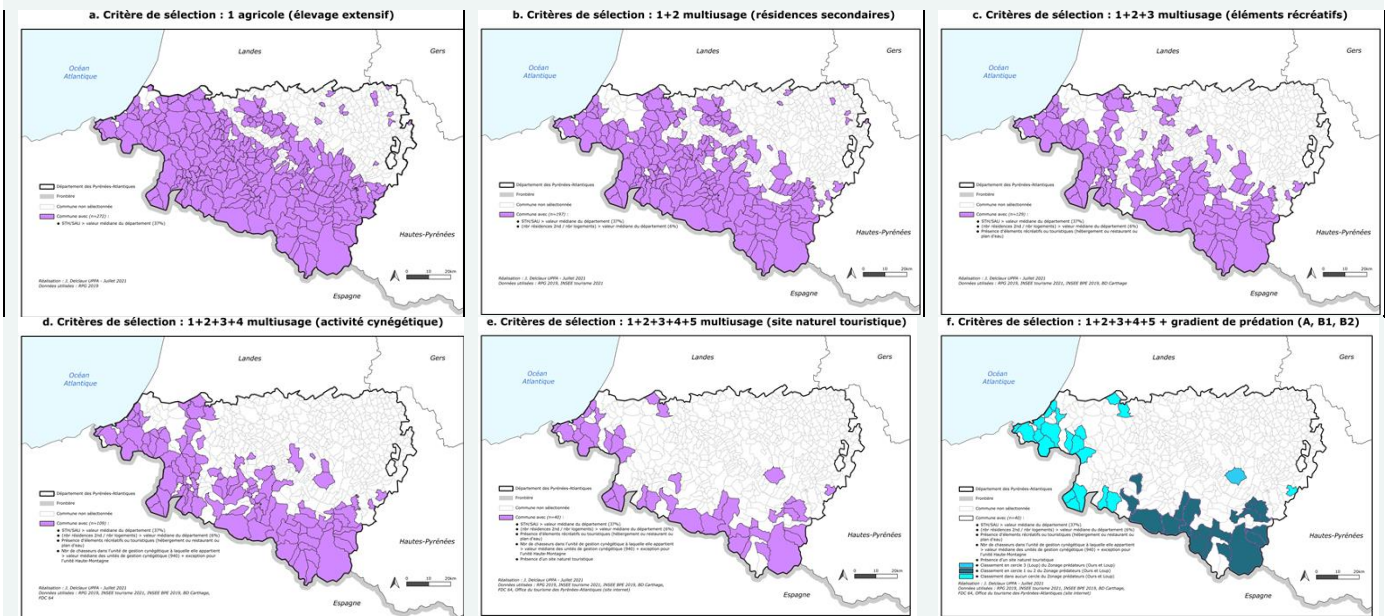


Figure 1 - Micro-territoires d'étude et critères de sélection



Parmi les 26 communes restantes hors zone de prédation (Tab. 1), une seule faisait partie du cercle 3 du zonage synthétique « ours et loup » du dispositif d'aides financières à la protection des troupeaux en zone de prédation (Mesure

Quant aux 14 communes restantes sous le critère « pression de prédation », nous les avons différenciées selon la présence occasionnelle ou régulière des prédateurs⁵. Ces données ont été mises en perspective avec les connaissances des partenaires

³ Mounet, C. (2006) « Le monde agricole confronté au loup, au sanglier et à leurs partisans : un conflit d'usage et de représentation », *Revue de géographie alpine*, tome 94, n°4 : La montagne comme menagerie / Mountain areas as menageries, p. 89-98.

⁴ Kaczynsky P., Blazic M. et Gossow H. (2004) « Public attitudes towards brown bears in Slovenia », *Biological Conservation*, n°118, p.661-674.

Mosley, J. C., Roeder, B. L., Frost, R. A., Wells, S. L., McNew, L. B., Clark, P. E. (2020) « Mitigating Human Conflicts with Livestock Guardian Dogs in Extensive Sheep Grazing Systems », *Rangeland Ecology & Management*, 73, 724-732.

⁵ Données de l'Office Nationale de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) : ours brun (*Ursus arctos*) pour 2021 et loup gris (*Canis lupus lupus*) pour 2019.

7.6.A du PDR). Il s'agit de Lasseube, commune du piémont, située sur les coteaux du Jurançonnais au Sud de Pau (Carte 1 et Fig.2). Pour le sous-critère de « prédation absente et très lointaine », nous avons choisi de conserver le même contexte de piémont, mais d'équilibrer la distribution des M-T à l'échelle départementale. Nous avons ainsi sélectionné, sur les 25 communes restantes, Saint-Pée-sur-Nivelle, à l'Ouest du département (Carte 1 et Fig.2), qui se différencie de Lasseube par une attractivité résidentielle plus importante.

locaux sur l'histoire de la prédation. La commune d'Accous, en vallée d'Aspe (Carte 1 et Fig.2), s'est distinguée par une présence régulière de l'ours brun et a été sélectionnée comme M-T à prédation ancienne. La commune de Castet en vallée d'Ossau (Carte 1 et Fig.2), concernée par des passages occasionnels d'ours bruns et récemment de loup gris a été conservée comme M-T à prédation nouvelle. Enfin, la commune de Mendive, en Cize (Carte 1 et Fig.2), se situe au voisinage de communes qui voient passer l'ours brun de manière occasionnelle et a donc été choisie comme M-T à prédation proche.

Critère de sélection	Variable utilisée	Communes P.A. (547)
Élevage extensif	- % STH/SAU > médiane départementale (37%)	272
Multi-usage	- % résidences secondaires / nombre de logements > médiane départementale (6%).	197
	- Présence d'équipements touristiques ou de loisirs (hébergement, restaurant, plan d'eau).	129
	- Dans une unité de gestion cynégétique : nombre de chasseurs > médiane (940) + exception pour l'UG Haute-Montagne.	109
	- Présence d'un site naturel touristique.	40
Prédation	- Pression de prédation (cercle 1 ou 2 du zonage des aides à la protection des troupeaux de 2021) : ancienne, nouvelle, à proximité.	14
	- Prédation absente : encore lointaine (cercle 3) ou très lointaine (hors cercles).	+1; +25



Tableau 1 - Variables mobilisées pour la sélection et nombre de communes répondant à chaque critère

Carte 1 - Localisation des 5 micro-territoires d'étude dans le Département des Pyrénées-Atlantiques

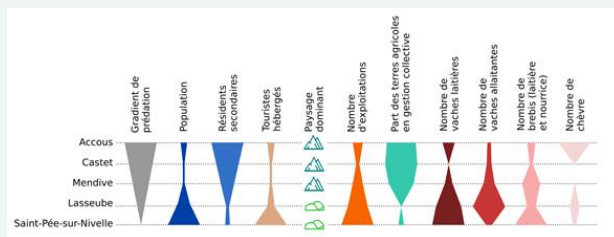


Figure 2 - Principales caractéristiques des 5 communes retenues

Cinq communes pastorales, marquées par une diversité démographique et d'usages mais aussi par une présence plus ou moins ancienne des prédateurs, ont été choisies selon un protocole spécifique (Encadré 1). Nommées par la suite micro-territoires (M-T), ces communes ont fait l'objet d'un **portrait de territoire** de façon à bien saisir les grandes caractéristiques et dynamiques spatiales dans lesquelles s'insèrent les usagers (Rapport 1 - Volet 3) avant que n'y soit menée une **analyse multi-acteurs** visant à comprendre la diversité de leurs représentations des MdP (Rapport 2 - Volet 3) mais aussi de celles des différents milieux et paysages que ces derniers fréquentent, habitent ou/et façonnent (Rapport 3 - Volet 3). Dans chaque M-T, entre 13 et 15 **entretiens semi-directifs** ont été réalisés auprès de différentes catégories d'acteurs, choisies de façon à prendre en compte l'ensemble des usagers des territoires étudiés : éleveurs, habitants, touristes, élus, chasseurs, associations/autres activités. Au final, 69 entretiens ont été conduits ainsi qu'un Focus Group venu confirmer les principaux résultats obtenus aux entretiens.

Le guide d'entretien a été construit selon un principe d'entonnoir (du général au particulier) à partir de thèmes ciblés sur le sujet, alliant questions sur les pratiques et sur les représentations du territoire. Nous avons donc cherché à comprendre comment les interrogés vivent et pratiquent le territoire (1); en examinant plus particulièrement (2) leur rapport au **paysage** et à ses éléments constitutifs (parcelle agricole, forêt, bâti, clôture), (3) à la nature et au **sauvage**, (4) aux **prédateurs** (loup et ours), et (5) aux **mesures de protection** (chien de protection, clôtures et parcs, gardiennage). Ces entretiens ont fait l'objet d'une retranscription intégrale avant d'être codés grâce au logiciel MaxQda suivis par différentes analyses, à la fois manuelles et automatiques, via des logiciels dédiés (Sphinx, Maxqda, Iramuteq).

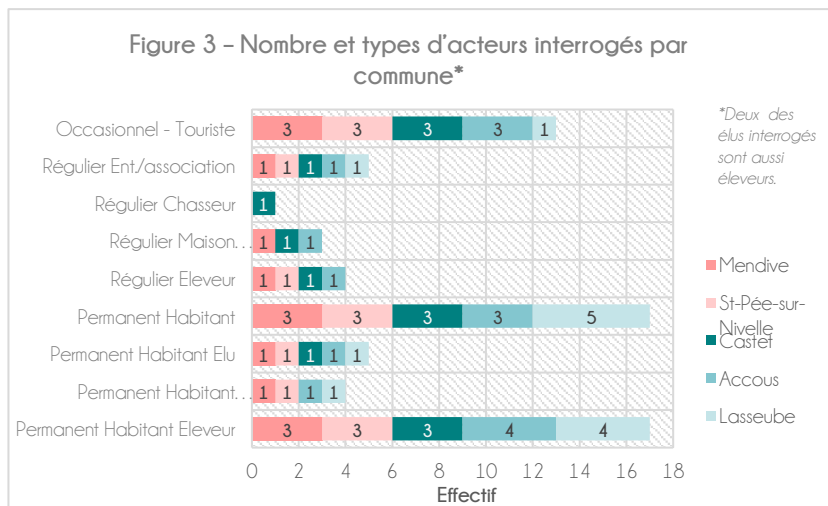
Résumé des objectifs du présent rapport

Parmi ces 5 thèmes pris en compte dans les entretiens, le présent rapport synthétique met l'accent sur celui des paysages et des attendus paysagers que recherchent les usagers. En effet, l'appréhension des moyens de protection passe par un rapport au paysage puisque ces derniers sont fortement visibles dans l'espace et qu'ils pourraient impacter les pratiques pastorales et donc les formes paysagères façonnées par les éleveurs. Comprendre les attendus paysagers permet ainsi indirectement de se projeter sur ce qui pourrait toucher les usagers suite à la mise en visibilité des mesures de protection et à l'évolution potentielle des paysages et de la place du pastoralisme.

2 PRÉSENTATION DES ENQUÊTES ET DES MATÉRIAUX MOBILISÉS

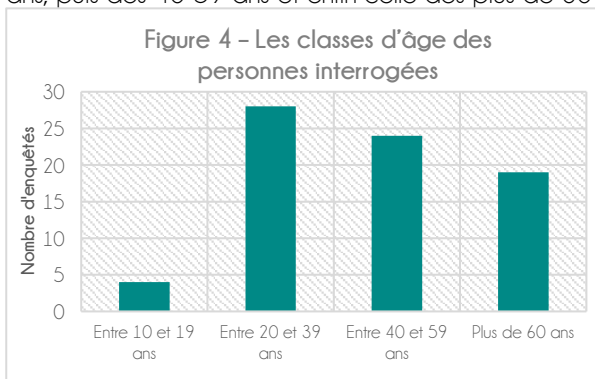
2.1 Une enquête multi-acteurs cherchant à prendre en compte l'ensemble des usagers

Les 69 entretiens, qui se sont déroulés de juillet 2021 à avril 2022, visaient à toucher une variété d'acteurs : les permanents du territoire (éleveurs, habitants permanents, élus), ceux fréquentant régulièrement le territoire (éleveurs extérieurs, associations ou entreprises actives sur le territoire ou propriétaires de résidences secondaires) ou même plus occasionnels comme les touristes (Fig.3). Pour chaque M-T, les habitants (17 entretiens sur 69) et les éleveurs, résidents ou non (23/69) ont été



privilegiés et représentent plus de la moitié de l'échantillon. Outre le maire, un chasseur (habitant ou non le territoire) et une structure économique ou associative ont été sollicités pour chaque commune étudiée (15/69) afin d'avoir l'avis d'usagers réguliers des territoires. Pour la même raison, des propriétaires de résidences secondaires (3/69) ont également été trouvés dans chacune des 3 communes montagnardes (Mendive, Castet et Accous), plus soumises à ce phénomène que celles localisées dans le piémont. Enfin, l'échantillon comprend des visiteurs occasionnels avec les interviews de touristes ou de personnes pratiquant le territoire pour leurs loisirs (13/69). Cette variété dans l'échantillon apparaissait nécessaire pour englober un maximum de regards et de pratiques vis-à-vis des mesures de protection face à la faune sauvage et pour prendre connaissance des divergences ou convergences des points de vue des acteurs interrogés. Bien moins fréquentée pour ses activités récréatives, 1 seul usager occasionnel a été interviewé à Lasseube.

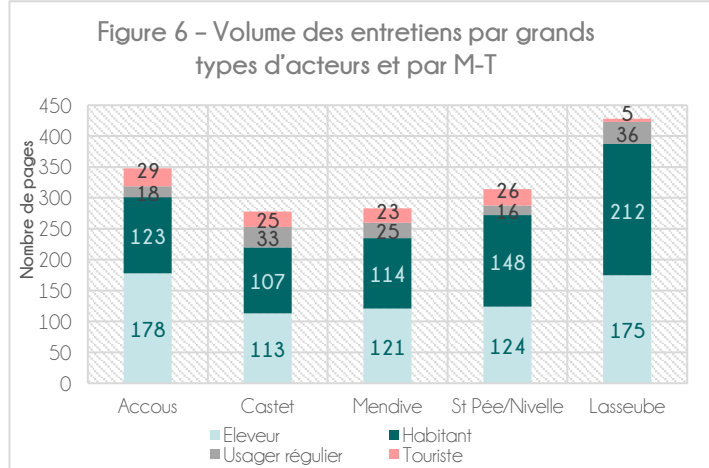
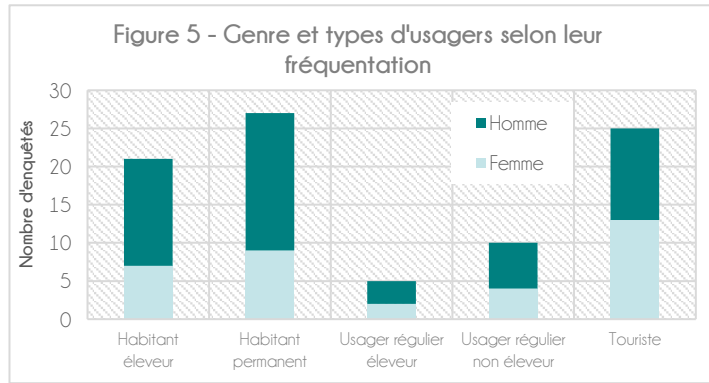
Si l'on se penche sur les caractéristiques de l'échantillon des 69 personnes rencontrées (Fig. 4), nous observons que la population active est particulièrement bien représentée avec l'arrivée, par ordre décroissant, de la classe des 20-39 ans, puis des 40-59 ans et enfin celle des plus de 60 ans. Les 10-19 ans concernent avant tout les entretiens auprès



des touristes puisque ces derniers visitaient le territoire, en général, en famille ou entre amis. Dans ces cas, chaque interview a été effectuée à plusieurs voix (Fig. 5). D'un point de vue du genre, les hommes sont surreprésentés dans l'échantillon étudié, notamment chez les habitants éleveurs. Ce constat est plus atténué mais également vrai pour les habitants au sens élargi du terme (hors éleveurs et résidents de maisons secondaires). Les autres catégories (touristes et usagers réguliers qu'ils soient éleveurs ou non) voient une représentation équilibrée entre les hommes et les femmes.

2.2 Un corpus important bien réparti sur les 5 M-T

L'ensemble des discours retranscrits et traités représente un volume brut de 1651 pages (Fig. 6). Si l'on compare le volume des entretiens par grands types d'acteurs et par M-T, nous observons que le corpus global est largement dominé par les éleveurs et les habitants. Cela semble logique au regard de la répartition des acteurs interrogés mais ce sont aussi les enquêtés qui ont répondu le plus longuement et le plus finement aux questions posées. Bien entendu, le faible volume des interviews auprès des touristes s'explique en partie par leur connaissance bien moins fine du territoire puisqu'ils le pratiquent de façon occasionnelle, voire exceptionnelle (première visite du territoire par exemple). Mais surtout, les entretiens auprès des touristes sont souvent plus courts car ces derniers sont sollicités en extérieur, sur leurs lieux de visite et souvent de promenade, ce qui limite la durée de l'entretien (20 à 30 minutes par rapport à 1h à 2h30 pour les autres types d'acteurs interrogés sur rendez-vous, en intérieur ou extérieur). Les différences entre les 5 communes sont relativement minimes. Par exemple, pour les éleveurs, Castet, Mendive et Saint-Pée-sur-Nivelle sont les communes où l'on observe des entretiens légèrement plus courts (respectivement 113, 121 et 124) par rapport à ceux des communes d'Accous et Lasseube (respectivement 178 et 175). Cette distinction est à nuancer légèrement si l'on considère le nombre d'entretiens effectués (3 éleveurs dans la première série de commune et 4 dans la seconde). Il en est de même avec la catégorie élargie des habitants autres qu'éleveurs. La plus forte représentation de Lasseube s'explique en partie par le nombre plus important des habitants interviewés (5 habitants contre 3 pour toutes les autres communes).



2.3 Une analyse mixte combinant le qualitatif et le quantitatif

Les discours des 69 enquêtés récoltés à partir des 5 thèmes de discussion ont été retranscrits puis triés et classés en codes (62) et sous-codes (90) (Fig. 7). Certaines phrases ou parties de phrases ont donc été triées et sélectionnées. Chaque sélection est appelée « Segment » et se caractérise par un ou des code(s) et sous-code(s). Ce sont ces **segments** qui ont servi à l'analyse et à la comparaison de l'ensemble des acteurs interrogés et des M-T.

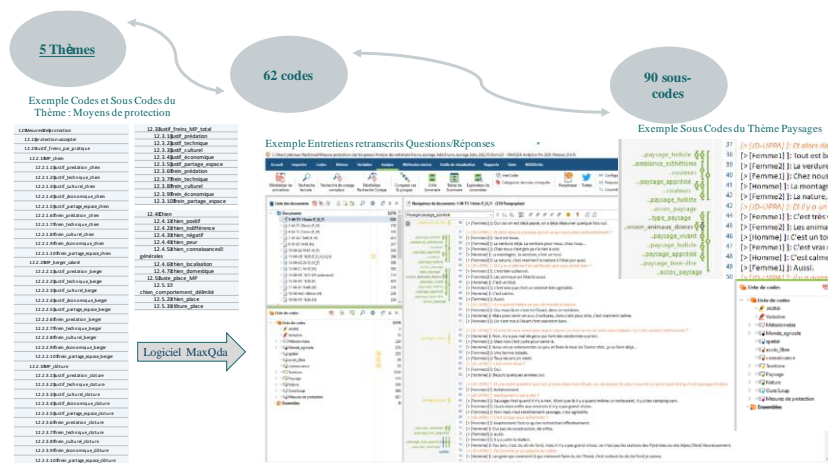
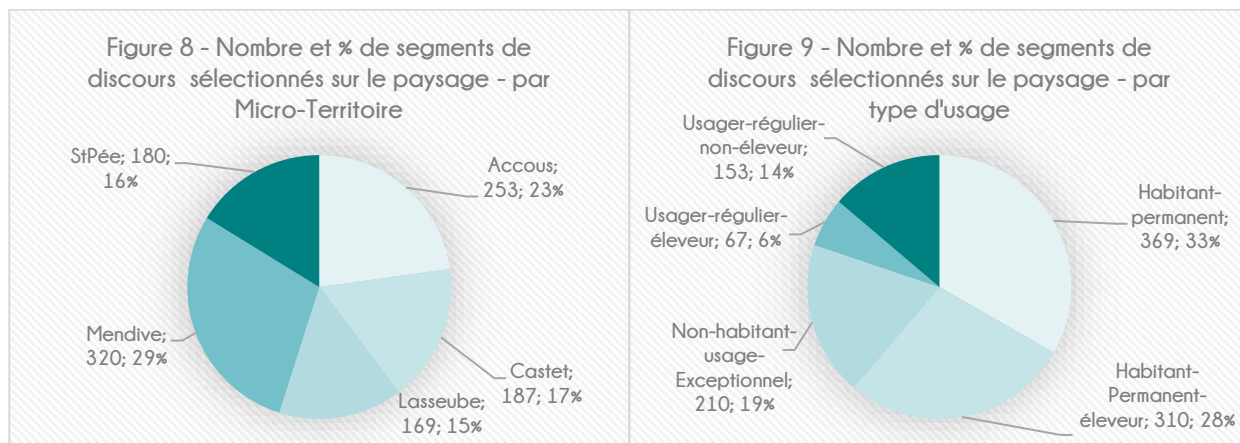


Figure 7 – Mobilisation des entretiens en vue de leur analyse et de leur comparaison

Pour **le thème lié aux paysages**, 1109 segments ont été codés. Ce sont **les communes les plus montagnardes, Accous et Mendive** (Fig.8) où l'on retrouve **le plus de segments** de discours sélectionnés (320 pour Mendive et 253 pour Accous,). Le paysage de montagne présente en effet un attrait certain, comme nous pourrions le voir, et les enquêtés en parlent donc plus volontiers. De façon légèrement moindre, toujours en nombre de segments de discours sélectionnés, deux autres communes se détachent ensuite et forment un deuxième groupe distinct. Castet, commune du début de la vallée, arrive ainsi en 3^e position (187 segments) et Saint-Pée-Sur-Nivelle (180), commune périurbaine du Pays basque, en 4^e position. Le nombre légèrement inférieur de segments à Lasseube s'explique sans doute par le fait que seul 1 touriste a pu y être interrogé. Or, ce type d'acteur apprécie particulièrement cette dimension et développe en général un discours assez fourni. En termes de type d'acteurs (Fig.9) les **habitants permanents sont les plus loquaces** puisqu'un tiers des segments sur les paysages viennent de ces acteurs, **bien qu'ils soient moins nombreux que les éleveurs** dans l'échantillon. Ceci témoigne de l'importance des aménités paysagère et du cadre de vie pour l'ensemble des usagers des territoires, notamment les habitants permanents.



3 LES ATTENDUS PAYSAGERS DES USAGERS : ENTRE OPPOSITIONS CATÉGORIELLES ET TERRITORIALES ?

3.1 Des éléments paysagers dominants à la diversité paysagère

Avant même d'aborder les questions relatives aux mesures de protection, les entretiens portaient sur la question des paysages que les usagers côtoient, qu'ils les apprécient ou non. Il s'est agi avant tout de mettre l'accent sur les attendus paysagers recherchés par les usagers. Que recherchent les acteurs et usagers du territoire en matière de paysage ? Quelles relations ont-ils avec les paysages ? Plus en avant dans l'entretien, les questions sur les moyens de protection amenaient les usagers à aborder leur rapport au paysage au regard des mesures de protection aujourd'hui fortement visibles dans l'espace. Il s'agissait aussi de les inciter à se projeter sur d'éventuelles évolutions des milieux, des paysages et plus généralement de la place du pastoralisme face à ces changements. Perçoivent-ils un impact paysager des mesures de protection ? Font-ils un lien avec les mesures de protection, avec l'activité agricole et pastorale dans le façonnement des paysages qu'ils pratiquent ?

3.1.1 Un rapport individuel et sensible au paysage

Le paysage a toujours intéressé les sciences humaines et sociales du fait de ses multiples dimensions : objectives comme subjectives, matérielles comme immatérielles. Tantôt objet existant indépendamment de l'observateur où l'on procédait à une étude exhaustive des éléments matériels présents (Burel et Baudry, 1999⁶), tantôt représentation mentale produite

⁶ Burel, F. et Baudry J. (1999) *Écologie du paysage, concepts, méthodes et applications*, Paris, TEC & DOC, 362 p.

par le regard (Larrère, 2007⁷), le paysage est maintenant considéré conjointement dans ces deux dimensions, c'est-à-dire autant une construction sociale individuelle qu'une construction collective (Briffaud, 1994 ; Deffontaines, 1997⁸).

En tant que construction sociale, le paysage est donc avant tout appréhendé en termes de valeurs (Germaine, 2011 ; Wästfelt et al., 2012⁹), de regards (Larrère et Larrère, 1997¹⁰) et de vécus (Bigando et Charbonneau, 2017¹¹). Ainsi, possédant une valeur d'usage productif pour des agriculteurs tirant leur ressource de la terre, le paysage peut être aussi considéré comme une valeur marchande (particulièrement en lien avec l'économie du foncier et du tourisme) mais également comme une valeur patrimoniale construisant un véritable cadre de vie pour les habitants et une sorte « d'écrin » pour les visiteurs réguliers ou occasionnels. Cette dernière valeur est d'ailleurs souvent couplée à une valeur esthétique : on vit le paysage, on le contemple, on l'apprécie, on vient le voir pour ses éléments de beauté, de sublime, de pittoresque (Berléant, 1997 ; Yi Fu Tuan, 2013¹²).

Outre sa distinction en termes de valeurs, la définition du paysage passe par une analyse des regards individuels qui opposent les regards endogènes, « impliqués » des initiés (Donadieu, 1994 ; Larrère et Larrère, 1997¹³), de ceux qui connaissent et habitent les lieux de l'intérieur parce qu'ils y vivent et/ou qu'ils les façonnent au quotidien, aux regards exogènes, distanciés, de ceux qui ne sont pas du lieu, qui n'en n'ont pas forcément connaissance et qui restent dans une position d'extériorité. Se rajoute à ces regards « endogènes » et « exogènes », un regard « expert » qui examine le paysage à travers le filtre de la connaissance que l'individu a acquise par l'expérience, liée à son métier mais aussi par l'expérience qu'il a de cette connaissance (Henry, 2012¹⁴). Ce dernier regard peut bien entendu être combiné avec l'un des deux premiers. À ces différents types de regards sont associés des attendus et des formes d'esthétisme particulières, Larrère et Larrère (1997, p. 204¹⁵) considérant ainsi que ceux qui portent un « regard exogène » voient le « pays comme un spectacle », à la différence de ceux qui y portent un regard endogène dont « l'attendu », explique Pierre Donadieu (1994, p. 54¹⁶), « n'est pas le motif du tableau de paysage à admirer, ni la consommation ludique d'un lieu, mais le repérage identitaire d'un territoire balisé d'espaces familiers ou inconnus ».

Valeurs et regards traduisent les représentations que chaque individu développe à partir de ce qu'il voit du paysage. Le paysage passe donc bien par une vision de l'homme qui le regarde. Mais cette définition ne serait pas complète sans tenir compte du vécu paysager (Frémont, 1976 ; Bigando et Charbonneau, 2017¹⁷). En effet, cet ensemble des expériences dites paysagères qu'un individu éprouve par rapport à un lieu dévoile autant des représentations que des pratiques. C'est cette combinaison qui explique que les représentations influent sur les pratiques et vice-versa (Debarbieux, 2001¹⁸). Le paysage « spectacle » liés à des pratiques de loisirs et touristiques de certains usagers a donc bien entendu son pendant utilitariste, productif pour les autres qui le façonnent et l'utilisent comme un lieu de ressource (Weber, 2009¹⁹). C'est pourquoi ces valeurs, regards et vécus amènent un nombre important d'acteurs à s'approprier un même paysage où peuvent s'opposer toutes ces représentations et expériences : on n'est finalement pas là pour les mêmes raisons, on ne recherche pas les mêmes choses. Tous ces éléments conduisent l'individu à

⁷ Larrère, R., Fleury, P., Payant, L. (2007) « La « nature » des éleveurs : sur les représentations de la biodiversité dans les Alpes du Nord », *Ruralia*, [en ligne], 21, URL : <http://journals.openedition.org/ruralia/1846>.

⁸ Briffaud, S. (1994) *Naissance d'un paysage. La montagne pyrénéenne à la croisée des regards. XVI-XIXe siècles*, Tarbes, AGM-Archives des Hautes-Pyrénées, 622 p.

Deffontaines, J.-P. (1997) « Du paysage comme moyen de connaissance de l'activité agricole à l'activité agricole comme moyen de production du paysage », dans Blanc-Pamard, C. et Boutrais, J. (dir.), *Thème et Variations : nouvelles recherches rurales au sud*, Paris, Orstom, 1997, p. 305-322.

⁹ Germaine, M.-A. (2011) « Apport de l'analyse de discours pour renseigner les représentations paysagères et les demandes d'environnement. Exemples des vallées du nord-ouest de la France », *Annales de géographie*, n° 682, 6, p. 629-650.

Wästfelt, A., Saltzman, K., Gråslund Berg, E. and Dahlberg, A. (2012) « Landscape Care Paradoxes: Swedish Landscape Care Arrangements in a European Context », *Geoforum*, 43: 1171-81.

¹⁰ Larrère, C., Larrère, R. (1997) *Du bon usage de la nature. Pour une philosophie de l'environnement*, Paris, Aubier, 355 p.

¹¹ Bigando, E. et Charbonneau, M. (2017) « Et si le paysage était au service de l'éleveur ? », *Projets de paysage* [En ligne], 17 | 2017, mis en ligne le 30 décembre 2017, consulté le 11 mai 2020. URL : <http://journals.openedition.org/paysage/4227>

¹² Tuan, Y.-F. (2013) *Romantic Geography, in search of the sublime landscape*. The University of Wisconsin press, 205 p.

Berléant, A. (1997) *Living in the landscape: towards an aesthetics of environment*. Lawrence, University Press of Kansas, 200 p.

¹³ Donadieu, P. (1994) « Pour une conservation inventive des paysages », dans Berque, A. (dir.), *Cinq Propositions pour une théorie du paysage*, Paris, Champ Vallon, 1994, p. 51-80.

Larrère, C., Larrère, R. (1997), *op. cit.*

¹⁴ Henry, D. (2012) *Entretenir la montagne : paysage et ethnogéographie du travail des éleveurs en montagne pyrénéenne : hautes vallées du Gave de Pau, de Campan et d'Oueil-Laroubost*, thèse de doctorat, université Toulouse le Mirail-Toulouse II.

¹⁵ Larrère, C., Larrère, R. (1997), *op. cit.*

¹⁶ Donadieu, P. (1994), *op. cit.*

¹⁷ Frémont, A. (1976) *La région, espace vécu*. Paris, Flammarion, 288 p.

Bigando, E. et Charbonneau, M. (2017), *op. cit.*

¹⁸ Debarbieux, B. (2001), « Les montagnes : représentations et constructions culturelles », dans Veyret, Y. (dir.), *Les montagnes : discours et enjeux géographiques*, Paris, SEDES, Dossiers des images éco du monde, p.35-50.

¹⁹ Weber, F. (2009) *Le Travail à-côté. Une ethnographie des perceptions*, Paris, EHESS, 283 p.

hiérarchiser des types de paysages distincts. Si l'on se penche sur les paysages présents dans les 5 communes étudiées et que les interviewés mentionnent, on s'aperçoit que les usagers hiérarchisent bien les paysages, souvent en fonction des motifs paysagers dominants : le type de relief, la forêt, l'eau, l'activité anthropique, etc. Mais, d'un autre côté, certains préfèrent la diversité paysagère avec une tendance à mixer tous ces éléments au travers d'un paysage-mosaïque (Fig.10).

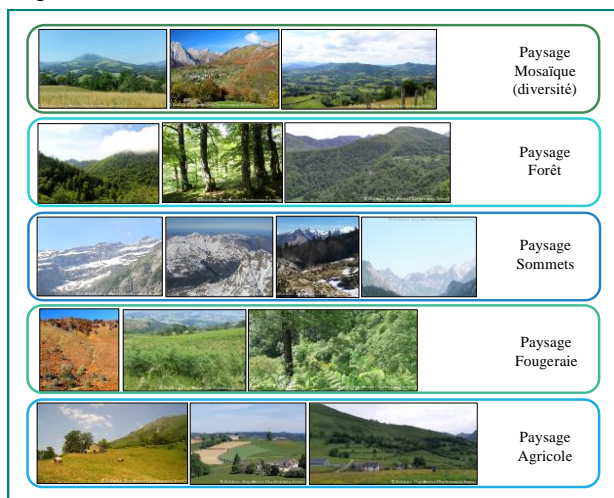


Figure 10 - Les 5 grands motifs paysagers mentionnés

visibles : forêt, sommets de haute-montagne souvent considérés comme les « Pyrénées », fougeraies sur pente et éléments agro-pastoraux tels que les prés, les champs, le bâti et leurs activités associées (Fig.10).

Tous ces paysages sont plus ou moins recherchés selon les valeurs, regards et vécu des enquêtés qu'ils associent à de grands types de discours assez fournis pour justifier leur intérêt, désintérêt, ou leur indifférence. **Quatre grands registres de discours** s'établissent ainsi autour de ces motifs paysagers qui structurent les argumentations autour 1) du degré de fermeture du paysage, 2) du degré de façonnement visible par l'homme, 3) du type d'expérience vécue face aux paysages évoqués et pratiqués et 4) des types de regard en matière de paysage. Les **5 grands motifs** paysagers mentionnés par les acteurs sont donc lus à travers ces **4 grands registres qui se complètent et se combinent**.

Paysage Sommets - Montagne
« Non moi c'est le tout, déjà c'est quand on regarde l'immensité des Pyrénées, quand on se met à un endroit et qu'on voit comment c'est grand, c'est magnifique. », Mendive

Mosaïque - Diversité
« Moi c'est la diversité en fait que j'aime ici, qu'on a autant de la forêt où on passe au frais à l'ombre que des moments de pentes de pâturages où on peut croiser des troupeaux qui sont en train de pâturer. », Mendive

3.1.2 Des motifs paysagers emblématiques mentionnés

Les paysages mentionnés s'établissent autour d'une palette d'éléments paysagers distingués selon leur occupation du sol. Elle associe les différentes formes topographiques présentes dans les 5 territoires étudiés (montagne, coteaux, plateaux, sommets) aux formations végétales dominantes plus ou moins présentes (Fig.10). Le paysage-mosaïque est un des paysages considérés comme typiques de la région et nombre d'enquêtés définissent ce type de paysage comme un tout, appréciant particulièrement l'imbrication des différents éléments dans un vocabulaire qui privilégie l'idée de diversité paysagère.

Dans un autre registre, les interviewés parlent également des paysages où des éléments emblématiques sont bien

3.1.3 Quatre registres de discours pour qualifier les paysages

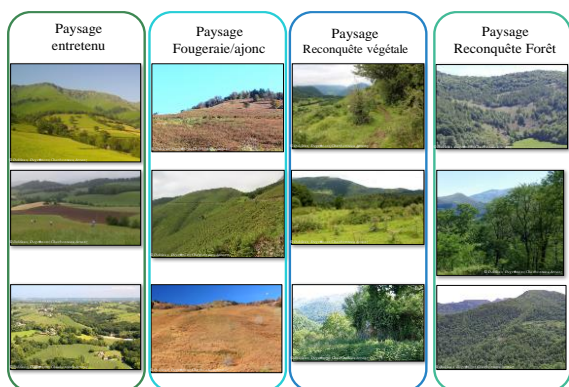


Figure 11 - Le degré de fermeture du paysage

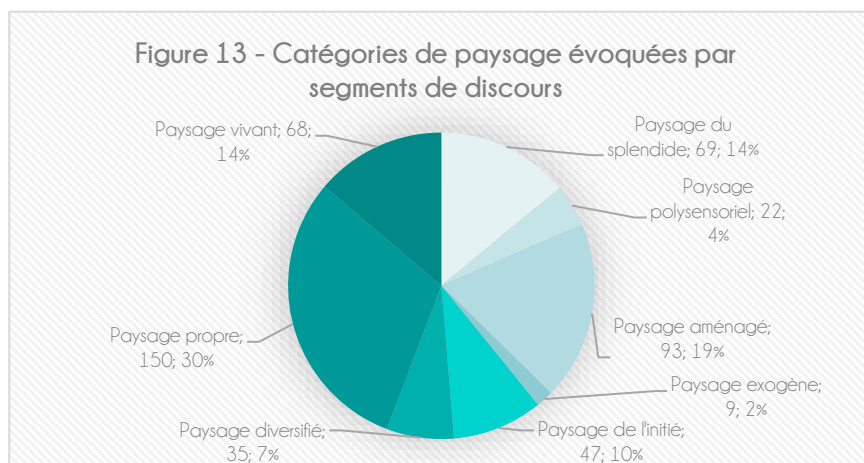


Figure 12 - Le degré de façonnement du paysage

- 1) La première grande famille de discours tenus sur les paysages porte sur **la fermeture**. Elle tourne autour du paysage « propre », « entretenu » et des tendances à la reconquête végétale présente dans les 5 communes étudiées. Il s'agit là de discours qui s'appuient sur les paysages agricoles ou pastoraux et sur le rôle de l'agriculture dans le maintien d'un paysage ouvert et mosaïque. Les friches sur les anciennes prairies, la présence de fougères et d'ajoncs, notamment dans les zones intermédiaires et la forêt qui s'étale, souvent sur des terrains à forte pente, sont particulièrement commentés (Fig.11). Ce registre de discours relatif à la fermeture et au paysage propre est le premier en nombre de segments et représente 30 % du corpus (Fig.13).
- 2) Le deuxième registre de discours concerne le **degré de façonnement visible du paysage par l'homme** (Fig.12). Les discours présentent le paysage selon l'activité anthropique visible par les enquêtés : le paysage peut ainsi être considéré comme un paysage productif façonné par l'agriculteur jusqu'au paysage considéré comme « sauvage » où l'action de l'homme n'apparaît pas visible en passant par des paysages marqués par des aménagements plus ou moins lourds (touristiques, infrastructures routières, parades passives et actives, etc.). C'est dans ce registre qu'apparaît le deuxième plus grand type de paysage évoqué avec la mention des paysages aménagés qui correspond à 19 % des segments de discours (Fig.13).
- 3) **L'expérience vécue** est le troisième registre de discours mentionné face aux paysages des 5 territoires étudiés. Ce registre recouvre tout ce qui se rapporte aux **types d'expérience éprouvée au contact du paysage**, aux **émotions ressenties** lorsque les enquêtés évoquent leurs relations aux paysages. Cette expérience passe notamment par l'explication des rapports les plus marquants aux paysages : ce qui frappe le plus les enquêtés. C'est dans cette rubrique que l'on trouve le troisième type de paysage le plus discuté avec 14 % des discours s'y rapportant (Fig.13). Il s'agit d'un discours qui met en exergue le paysage vivant dans toutes ses dimensions, que cela soit le vivant lié à la présence de la vie sauvage, domestique et même la relation à l'altérité : aux autres, à l'homme autre que soi-même. De façon plus classique, c'est aussi dans ce registre de l'expérience vécue que l'on trouve aussi la mention du splendide (également 14 % des discours) et à une expérience polysensorielle face aux paysages (4 %).
- 4) Enfin, le dernier type de registre de discours traduit **l'origine du regard paysager des enquêtés**. On y distingue plus particulièrement le regard de l'initié « endogène » (Fig.13) qui vit dans le territoire et/ou façonne le paysage (10 % des discours) et le regard « exogène » de ceux qui pratiquent occasionnellement le paysage (touristes et certains enquêtés ne venant qu'occasionnellement dans les territoires comme les représentants du monde associatif).

Cette dernière rubrique a un poids bien moindre avec 2 % des discours (Fig.13).

Ces quatre grands registres qualifiant les paysages dominent donc le discours des enquêtés. Les 3 premiers sont les plus discutés (paysage propre, paysage aménagé et paysage vivant), ils seront donc privilégiés pour comprendre le poids de chaque catégorie d'acteurs dans la production de ces discours.



3.2 Des attendus paysagers distincts d'un acteur à l'autre

3.2.1 Fermeture des paysages versus paysage propre

Les enquêtés posent clairement la question de la fermeture du paysage en termes d'entretien, de propreté et de gestion. Il s'agit de maintenir un paysage dit « propre » en l'**entretenant**, en le **nettoyant**, en évitant qu'il se « salisse » grâce au pâturage des troupeaux, à la fauche mais aussi à l'écobuage (Fig. 14). Les éléments considérés comme sales, fougères, ronces, broussailles, touyas et même parfois les « arbres » et la forêt (Fig.14), s'opposent ainsi à un paysage construit par les activités agricoles et pastorales. Ce type de paysage est également relié au paysage mosaïque, les enquêtés développant l'idée qu'**il faut maintenir du « propre » pour avoir de tout**. Cette recherche

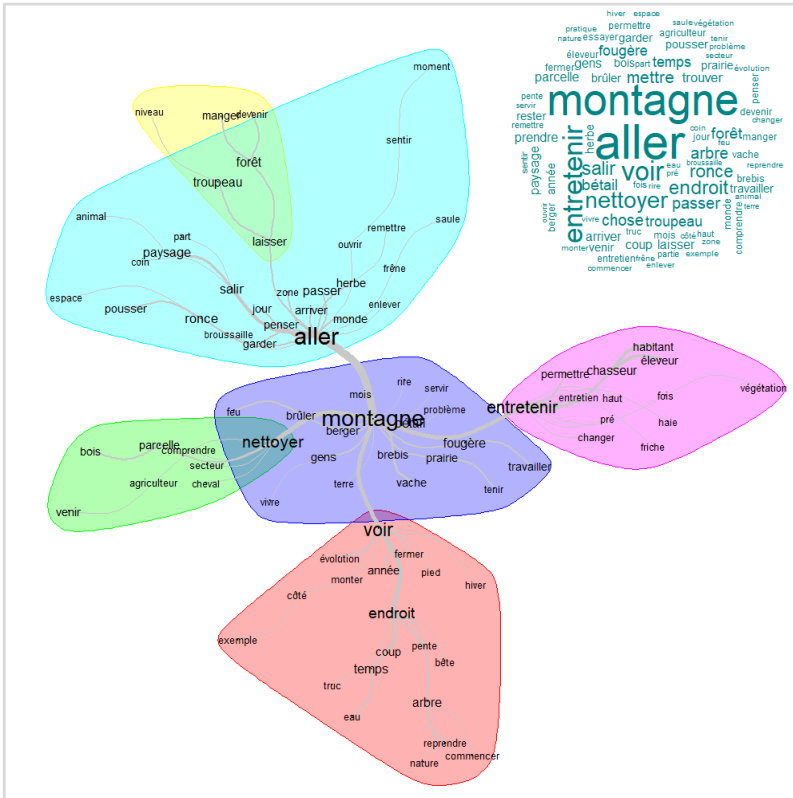


Figure 14 – Nuage et cooccurrence de mots du corpus lié au paysage propre

Paysage propre => entretien du paysage
 « Donc si on laisse tout pousser et envahir de saletés, ça ne sera pas un gain, pour personne à mon avis. Donc, l'entretien est fait justement par les troupeaux. Donc autant les laisser se promener. » Mendive

diminuer les risques et de mettre le sauvage à distance. La littérature a en effet montré combien l'entretien des paysages relève de la sphère domestique. « On entretient son domaine comme son corps ou sa maison pour pouvoir y vivre et s'y sentir bien » (Bigando et Charbonneau, 2017²¹) mais aussi pour maintenir une nature domestiquée au sein de laquelle on tient le sauvage à distance.

Les éleveurs revendiquent ainsi régulièrement le rôle qu'ils jouent dans l'entretien et dans le façonnement des paysages (Fig.15). Mais les autres usagers non éleveurs sont aussi nombreux à connaître et reconnaître ce rôle puisque 30 à 40 % des touristes, des habitants et des usagers non éleveurs sans distinction formulent un lien direct et explicite entre les formes paysagères et le labeur des agriculteurs. Le paysage est ainsi très consciemment associé à l'activité agricole par plus d'1 usager non éleveur sur 3.

Cependant, les enquêtés ne sont pas tous aussi attachés aux paysages propres (Fig. 16). Les éleveurs s'y montrent particulièrement sensibles, ce qui est logique au regard de leur fonction. Mais on constate que les touristes et les habitants permanents non éleveurs le mentionnent aussi de façon significative (plus d'une personne sur deux).

Les usagers réguliers apparaissent comme un peu moins sensibles à cette dimension, ce qui s'explique souvent par leur activité qui les amènent à s'intéresser plus particulièrement à d'autres types de milieux. Quelques rares touristes et

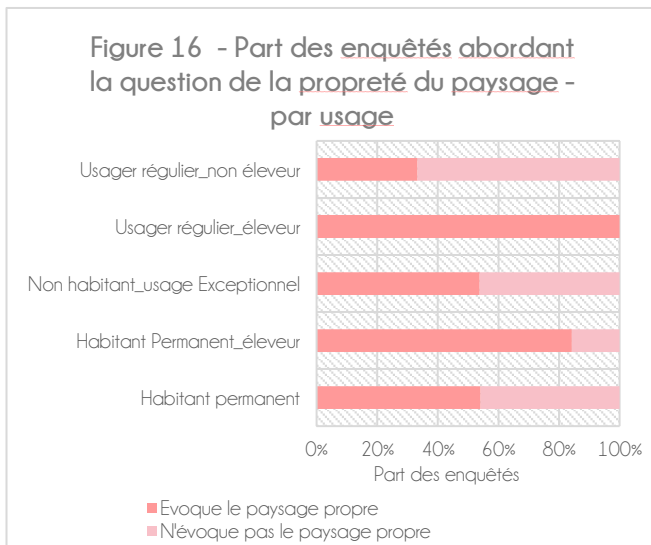
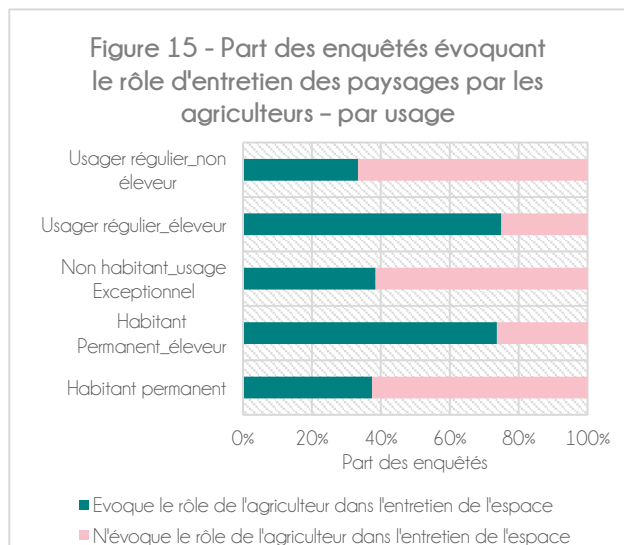
Paysage propre => rejet
 « Moi je n'aime pas tellement justement, c'est trop rangé, c'est-à-dire que les prés sont toujours bien entretenus, ce n'est pas que ça soit mal, mais c'est très carré, c'est très propre, les haies sont toujours en général taillées. », Saint-Pée-sur-Nivelle

d'un paysage « propre » s'inscrit dans une double visée : esthétique et pratique. D'une part se développe l'idée d'une émotion paysagère procurée par les résultats visuels du labeur agricole qui sculpte, agence et colore le paysage. Le paysage façonné par l'élevage est ainsi associé au propre, au « vert » et au beau par opposition aux espaces délaissés, qualifiés de « sales » qui restent peu appréciés alors que les premiers procurent plus unanimement une émotion positive. Cet attendu paysager renvoie à une forme d'esthétique particulière que Weber (2009) appelle l'« esthétique de la production »²⁰. Le paysage propre permet aussi de laisser des ouvertures, des « fenêtres paysagères », favorables à la vue (Fig. 14). D'autre part, la recherche du propre est associée à des éléments plus pratiques parce cela permet notamment de traverser sans encombre le paysage. On note ainsi un important champ lexical de la circulation : paysage accessible, possibilité d'aller, de passer et de circuler (Fig.14). Les éleveurs développent également l'idée que la propreté des paysages-mosaïques permet de conserver les patrimoines, de

²⁰ Weber, F. (2009), op. cit.

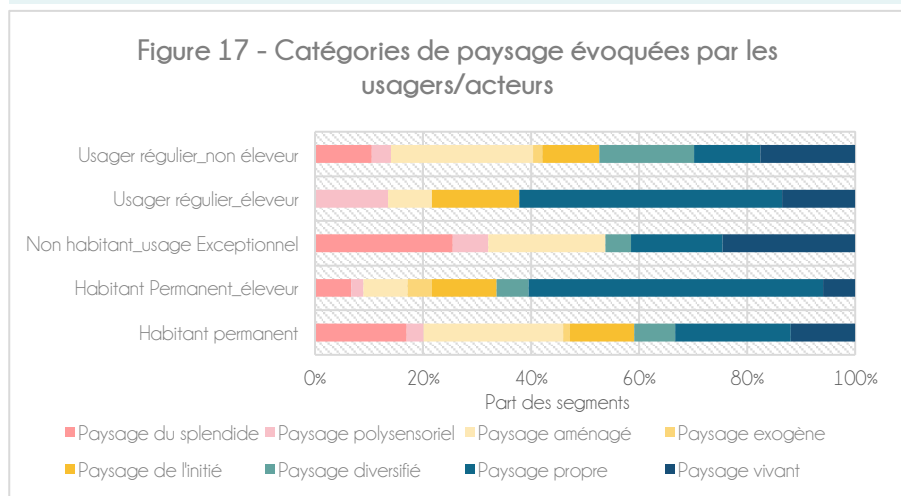
²¹ Bigando, E. et Charbonneau, M. (2017), op. cit.

habitants se montrent néanmoins attirés par les zones moins entretenues rejetant les paysages propres et invoquant l'importance de « **laisser faire la nature** ».



3.2.2 Façonner un paysage, c'est l'aménager pour en profiter

Paysage aménagé
« Après la montagne est à tout le monde, donc... Et puis, il y a beaucoup d'espace sur Iraty pour que les gens puissent pique-niquer, il y a beaucoup de trucs ombragés, je trouve que c'est bien ici. », Mendive



Le deuxième registre centré sur le **degré de façonnement du paysage** fait quant à lui souvent référence au **paysage aménagé**. Sans étonnement, cette dimension est surtout évoquée par les touristes mais également les habitants permanents et les usagers réguliers non éleveurs (Fig.17). Ce sont ces catégories d'acteurs qui utilisent les paysages dans une optique de loisirs (promenades, randonnées, visites) et **qui ne vivent pas de l'agriculture**. Les usagers réguliers, notamment les actifs qui travaillent dans l'économie touristique, citent bien

entendu ces aménagements qui favorisent l'arrivée du public, facilitent son accueil et accroissent l'attractivité du territoire. Les exemples de paysages aménagés plébiscités sont surtout ceux qui permettent de parcourir le paysage, de pouvoir y passer sans encombre et d'en profiter. On retrouve ici la référence au paysage-mosaïque. Sans surprise les aires de pique-nique, les sentiers, les chemins entretenus y sont mis en avant, davantage que les grands aménagements jugés peu esthétiques (parking par exemple) voire ignorés comme les ouvrages de sécurité (enrochement de bord de route, pare-avalanches et tunnels en montagne par exemple).

3.2.3 De l'expérience vécue par le « paysage vivant »

Le troisième registre de discours qui concerne **l'expérience vécue** des enquêtés face au paysage plébiscite quant à lui surtout la notion de **vivant**. Le paysage vivant fait référence au fait d'évoluer dans un cadre marqué par la vie, qu'elle soit liée aux animaux sauvages, aux animaux domestiques ou à la présence des hommes et des femmes qui façonnent le paysage. Cet « ode » au paysage vivant est imbriqué dans des discours jouant **l'expérience sensible et personnelle du paysage** (Fig. 18) dans ses multiples dimensions (visuelle, olfactive, sonore). Il renvoie à une autre

forme d'esthétique, l'« esthétique du vivant » (Bigando et Charbonneau, 2017²²). Dans la globalité des discours sur le paysage, tous les acteurs évoquent les paysages vivants mais ce sont les touristes et les usagers réguliers qui y reviennent le plus (Fig. 17).

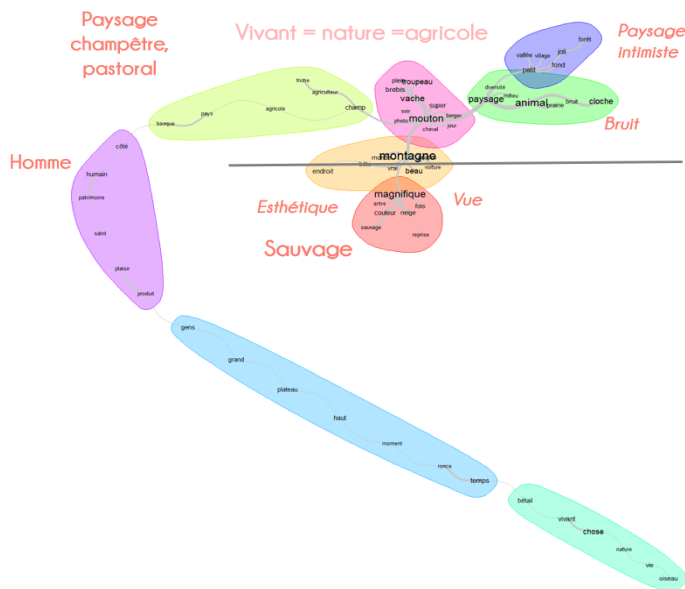
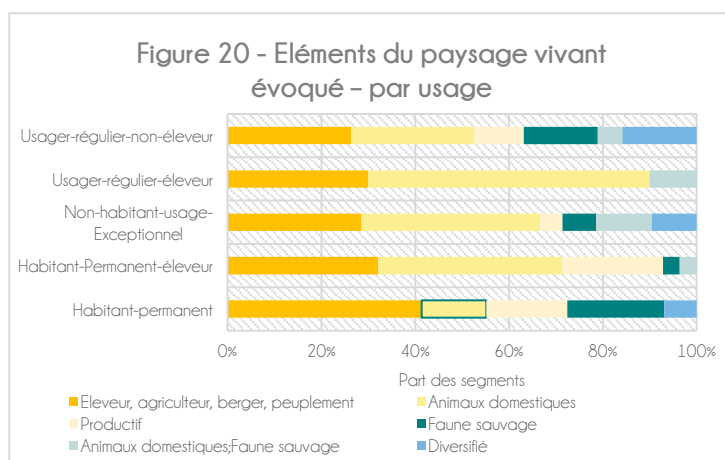
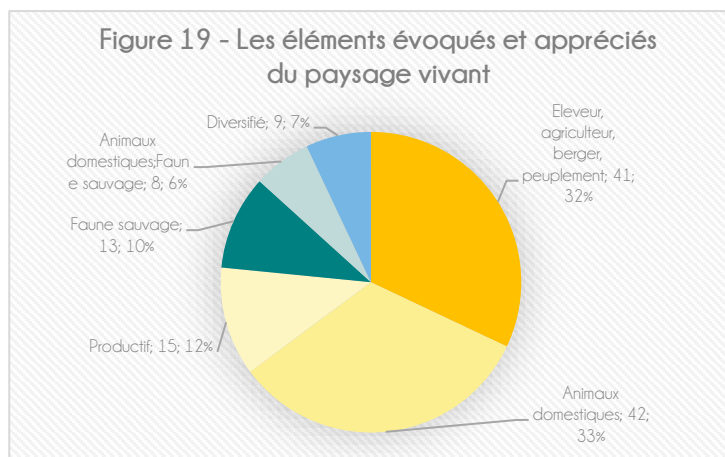


Figure 18 - Co-occurrence de mots du corpus lié au paysage vivant

Paysage vivant - Animaux domestiques
 « Et puis le bétail, les moutons, les vaches, tout ça, je ne sais pas, c'est vivant. C'est super. », Mendive

Paysage vivant - Animaux sauvages ordinaires et domestiques
 « Oui moi, j'aime la nature, j'aime voir quelque chose de vivant. [...] c'est les estives, vous avez les animaux, quand vous faites les randos, vous entendez les oiseaux, des aigles, vous entendez. [...] Et puis les champs en friche, ce n'est pas beau. J'aime les choses qui vivent. [...] Non, nous on ne vient pas ici pour voir les loups et les ours, on vient ici pour voir les espaces, la montagne les vaches et les moutons, et quelques chevaux. », Saint-Pée-Sur-Nivelle

Avec près de 33 % de citations, les discours en matière de paysage vivant font avant tout la part belle au **paysage champêtre et pastoral** via la présence des **animaux domestiques** dans le paysage vécu (Fig.19). Les **bergers, les agriculteurs, les éleveurs et autres villageois** participent également pleinement, pour les enquêtés, au paysage vivant (32 %), sans compter qu'une part non négligeable combine la présence de ces éléments du vivant au productif associant hommes et animaux domestiques (12 %). Le paysage vivant lié à la **faune sauvage** est finalement moins cité (10 %) bien qu'il le soit également en combinaison avec les animaux domestiques (6 %) et les hommes (7 %). Lorsqu'il est cité, il correspond plutôt à un **sauvage « ordinaire »** ou **« patrimonial »** qui ne prend que très peu en compte les prédateurs (chevreuils, izards, rapaces, etc.).



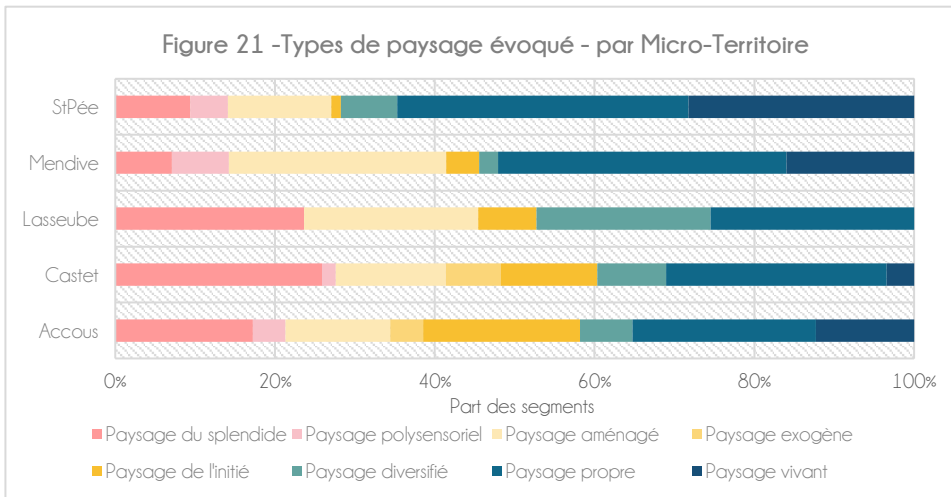
Les animaux domestiques sont donc les éléments les plus cités par les enquêtés sauf par les **habitants** qui privilégient plutôt l'homme dans leur appréhension du paysage vivant (Fig.20). En dehors des éleveurs n'habitant pas de façon permanente sur le territoire, toutes les catégories d'usagers évoquent l'ensemble des éléments composant le paysage vivant. Ils ont ainsi un discours qui prend en compte, faune, flore animaux domestiques, animaux sauvages et présence de l'homme. Mais les **éleveurs** ont moins tendance à faire référence au vivant sauvage que les autres usagers.

²² Bigando, E. et Charbonneau, M. (2017), *ibid*.

3.3 Des distinctions territoriales marquées

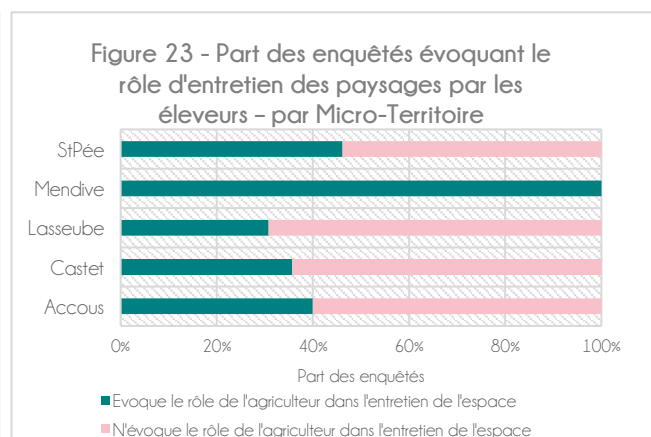
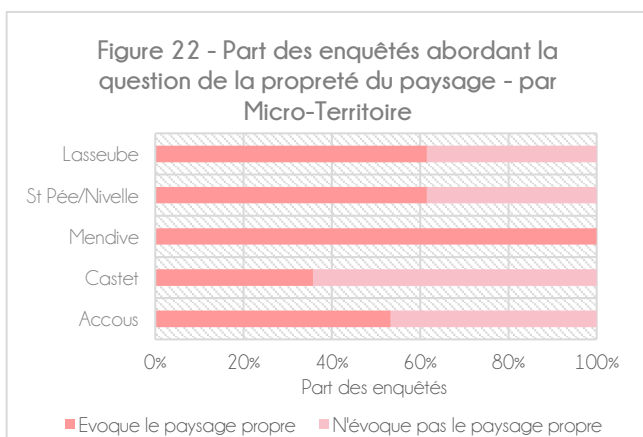
Les quatre registres de discours véhiculés déjà différenciés selon les types d'usagers doivent être lus attentivement au regard de la localisation géographique des 5 territoires observés. On y décèle en effet des nuances territoriales encore plus marquées surtout pour le premier registre de discours.

3.3.1 Le paysage propre : une vraie distinction Béarn - Pays basque



Si l'on prend le registre du **degré de fermeture** et la catégorie du **paysage propre**, nous apercevons que le discours des **deux communes basques**, Saint-Pée-sur-Nivelle et Mendive, est bien plus développé que pour les 3 autres communes béarnaises (Fig.21). À l'inverse, bien que la différence soit moins marquée, le **paysage diversifié** est davantage

l'apanage des **communes béarnaises** et particulièrement de la commune de piémont, Lasseube (Fig.21). On y recherche davantage la combinaison des éléments naturalistes et agraires du paysage. Cela ne veut pas dire que le paysage mosaïque n'existe pas dans le Pays basque mais que les **représentations territoriales ne s'y appuient pas**, peut-être parce ce paysage va de soi, qu'il est totalement intégré culturellement, à tel point les acteurs ne pensent pas à le nommer. Au contraire le **paysage propre est omniprésent dans le discours des enquêtés basques**, notamment à **Mendive** puisque 100 % d'entre eux évoquent cette dimension alors que cela représente 61 % dans les autres M-T (Fig. 22). Cette spécificité basque, notamment de Mendive, se retrouve dans la reconnaissance du rôle d'entretien des paysages par les éleveurs (Fig.23). Dans cette commune, tous les enquêtés, sans exception, ont conscience que les paysages qu'ils observent sont la résultante du travail des agriculteurs. **Saint-Pée-sur-Nivelle** arrive en seconde position même si moins de la moitié des enquêtés évoque ce rôle. Dans les communes **béarnaises** moins de 2 enquêtés sur 5 formulent clairement le lien entre les paysages et le travail des éleveurs.



La création d'une typologie²³ des thématiques abordées (Fig. 24) sur l'ensemble des discours relatifs au paysage propre, tout type d'acteurs et de territoires confondus, révèle que **quatre éléments de langage** structurent l'argumentaire mais pèsent différemment. Le dendrogramme issu de la classification hiérarchique ascendante distingue

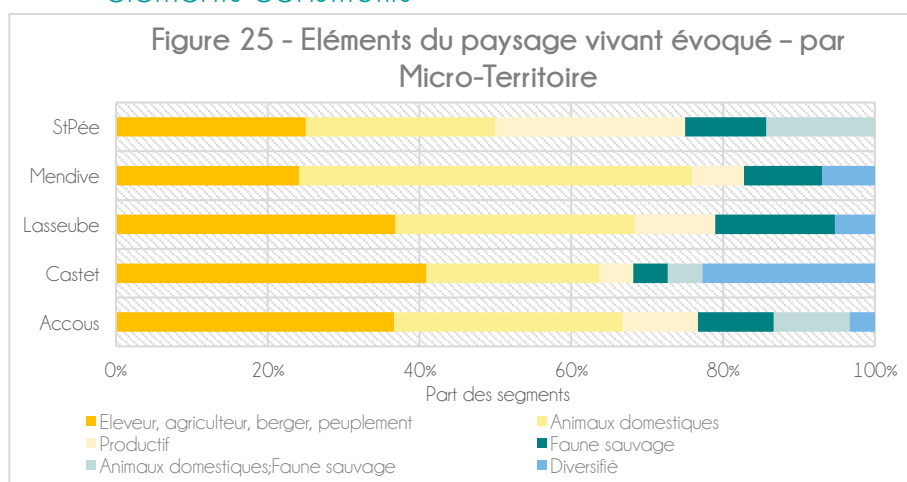
²³ La typologie réalisée sous le logiciel IRAMUTEQ classe les segments du corpus en fonction de la récurrence de mots co-occurents et la distribution du vocabulaire. Cela permet de définir ce que Reinert (2007) appelle des "mondes lexicaux" ayant des thématiques propres : Reinert, M. (2007) « Postures énonciatives et mondes lexicaux stabilisés en analyse statistique de discours, Langage et Société, n°121-122, p.189-202.



Figure 24 - L'argumentaire du paysage propre

(groupe violet). **Saint-Pée-sur-Nivelle et Lasseube**, toutes deux communes de piémont se sont focalisées sur le problème de la fermeture des paysages. Pour Lasseube, l'avancée de la forêt sur les pentes les plus fortes des coteaux et des collines n'y est sans doute pas pour rien. Finalement, seule la commune d'Accous n'a pas un poids plus marqué qu'un autre dans ces 4 types d'éléments de langage : son discours est donc bien réparti dans toutes les catégories de l'argumentaire. Le registre de l'expérience vécue et la façon dont les acteurs mettent en avant le paysage vivant montre également une différence de traitement entre les 5 Micro-Territoires étudiés.

3.3.2 Le paysage vivant territorialisé : une combinaison différenciée de ses éléments constitutifs



Les discours mettant en exergue le paysage vivant (Fig. 25) font, quant à eux, avant tout **référence aux hommes qui façonnent les paysages et contribuent à animer les territoires** (éleveurs, bergers, agriculteurs travaillant auprès des troupeaux mais aussi plus généralement les hommes et femmes qui vivent sur le territoire). Ce sont les **3 communes béarnaises** qui lui donnent le plus de poids (entre 35 et 40 %

des citations totales par commune). En comparaison, les deux communes basques sont beaucoup plus en retrait (aux alentours de 25 %). Cela s'explique peut-être par la présence quotidienne des bergers béarnais en estive afin d'assurer la production de fromage pendant une grande partie de l'été, mais aussi par le fait que le Béarn est marqué par une chute plus marquée du nombre des exploitations (en dehors de Saint-Pée confrontée à un fort phénomène de péri-urbanisation). Les **2 communes basques** mettent quant à elles plus en avant **les animaux domestiques**. De la même

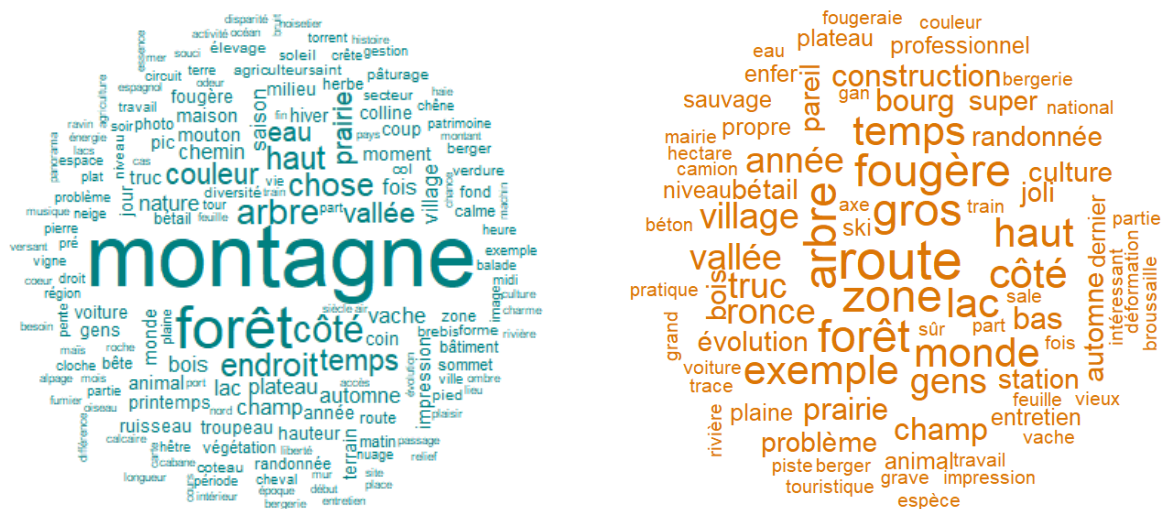
façon que pour le paysage propre, **Mendive** possède une position singulière : c'est la commune qui développe la plus grande part de discours sur les seuls animaux domestiques (presque 50 % des citations). Cependant la seconde commune basque, **Saint-Pée-sur-Nivelle** la rejoint mais en développant davantage un discours appréciant le vivant lié au **éléments productifs en général (troupeaux et producteurs)**.

Les éléments du sauvage sont cités par toutes les communes mais dans une proportion bien moindre que les hommes, les animaux domestiques ou la combinaison des deux. **Lasseube** est le territoire qui les cite le plus volontiers (15 % environ). Les communes où l'ours et le loup sont présents, ne développent donc pas plus que cela un discours sur la seule faune sauvage, sachant que n'apparaissent ici que les éléments appréciés. **La combinaison animaux sauvages/domestiques** est moins courante : 3 communes sur 5 l'utilisent, **Saint-Pée sur-Nivelle** avec 12 % des citations, puis **Accous** (10 %) et enfin très légèrement **Castet** (5 % environ). Cependant, cette dernière commune développe plus fortement que les autres un discours reprenant l'ensemble des éléments du vivant (humain et non-humain ; sauvage et domestique) : **le vivant diversifié** (22 %). De fait, c'est **Castet** qui s'appuie le plus sur la faune sauvage en combinaison avec les autres références. Cette singularité de Castet est intéressante car il s'agit de la commune la plus soumise au risque de prédation du loup et de l'ours. Les discours reflètent quelque part la réalité de leur présence. De même, **Castet et Accous** sont les seules communes qui développent les 6 éléments en matière de paysage vivant. **Dans les communes marquées par la prédation, les éléments du vivant recherchés combinent donc davantage les dimensions sauvages et productives, les éléments sauvages restant ceux, comme nous l'avons souligné, de la nature ordinaire.**

Ces emplois d'éléments du vivant définissent bien le paysage dans ses dimensions bucoliques, champêtres et pastorales lorsqu'il s'agit de mettre en avant le travail de l'éleveur et des animaux domestiques, que cela soit des troupeaux d'ovins, bovins voire équins et caprins. Le paysage « nature sauvage » n'est pas oublié avec la référence à la faune sauvage. **Cependant, le paysage vivant est plutôt vu par beaucoup d'acteurs comme une combinaison entre nature et culture.** Il n'y aurait pas de paysage agricole d'un côté et de paysage sauvage de l'autre mais des éléments qui construisent finalement bien **un paysage mosaïque : les éléments vivants des bois, des forêts, des haies, des parcours et des prairies se mêlent et cohabitent.** Cette combinaison d'éléments paysagers montre à quel point les discours sont riches et complexes, les argumentaires s'appuyant sur une véritable rhétorique. Pour rendre compte de cette dernière dans le détail, il est nécessaire d'analyser les paysages dans ce qu'ils ont de positif et de négatif. Quels arguments développent les acteurs pour étayer leurs propos quand ils apprécient ou n'apprécient pas un paysage ?

3.4 Paysages appréciés, paysages moins appréciés

3.4.1 La matérialité paysagère derrière le discours



Nuage de mots des paysages appréciés

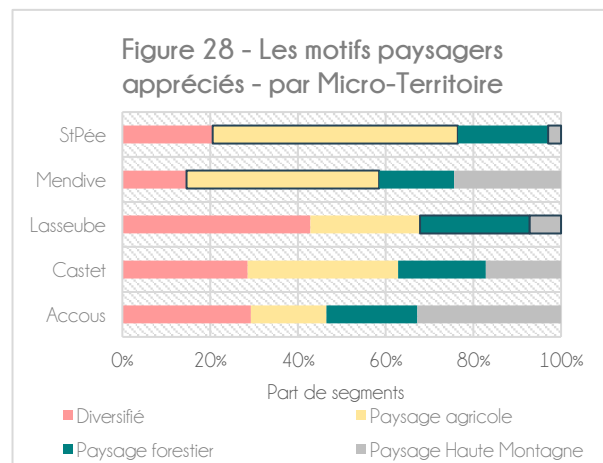
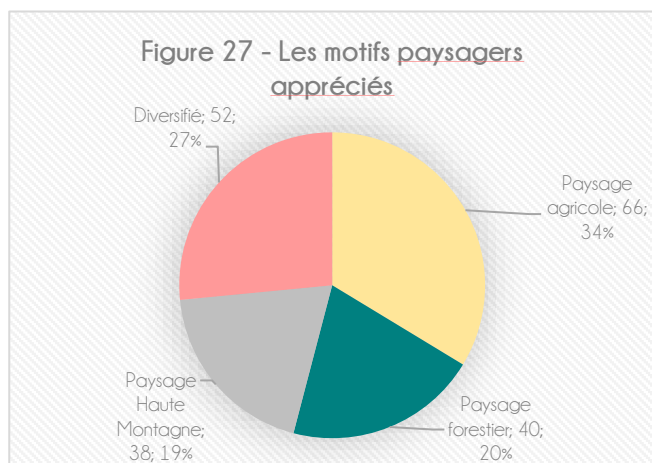
Nuage de mots des paysages non appréciés

Figure 26 – Les éléments composant le paysage apprécié et non apprécié

Les discours sur le paysage conduisent inévitablement à un argumentaire à partir de sa valeur intrinsèque, telle que la voit les individus. Accolant au paysage, des verbes (j'aime, je n'aime pas, j'apprécie, je n'apprécie pas, etc.), des adjectifs (magnifique, superbe, beau, etc.) et des adverbes d'appréciation, les enquêtés racontent ainsi très longuement « leurs paysages » en s'attardant sur des éléments matériels précis mais aussi sur des formes, des ambiances et des esthétiques attendues. Ces éléments traduisent les valeurs, les émotions, les sensations que l'individu applique au paysage. À l'image du paysage vivant, on distingue plusieurs familles d'appréciation : éléments de saisonnalité, éléments de végétation, éléments anthropiques mais aussi des éléments liés aux formes du relief terrestre (Fig. 26).

Dans les **éléments paysagers non appréciés**, on note ainsi les temps de **brouillard**, les paysages marqués par les **formations végétales de fougères, ajoncs (la touya) et ronces**. Quant aux éléments anthropiques non appréciés, apparaissent les **constructions récentes, des patrimoines bâtis mal réhabilités** mais aussi toutes les infrastructures de **communication** tels que les grands axes de circulation et les lignes électriques. Dans les formes de relief, les **zones planes** ne sont pas vraiment plébiscitées.

Dans les **éléments appréciés**, beaucoup plus nombreux en termes de citations, les enquêtés décrivent énormément les **changements paysagers dus aux saisons**, la diversité et la **combinaison** des éléments de végétation reliés au paysage-mosaïque (forêts en contact avec les champs, les prairies, côtoyant eux-mêmes un cours d'eau avec, en arrière-plan, les sommets pyrénéens). Les éléments anthropiques sont également fortement cités : ils correspondent d'un côté à des **petits aménagements de loisirs** (sentiers, aires de pique-nique ombragées, balisages pour se promener ou randonner) et de l'autre, au **travail des éleveurs** avec leur troupeau. Les éléments de relief les plus prisés sont, sans contexte, les pics, sommets et rochers à nu, mais aussi tout ce qui se rapporte à l'eau (lacs, rivières, torrents) y compris en fond de vallée.



L'appréciation de tous ces éléments, véritables composantes matérielles du paysage, amènent les enquêtés à définir certains motifs paysagers (Fig. 27) plus ou moins appréciés. Sans surprise, nous voyons que le **motif paysager agricole arrive en tête** avec 34 % des discours portant sur les paysages appréciés. En seconde position, nous retrouvons les motifs **combinant les éléments naturalistes** (forêts, haies, arbres, éléments minéraux, neige, pics, etc.) **et agricoles**, ce qui définit parfaitement le paysage-mosaïque « diversifié » (27 % des citations). Deux autres paysages arrivent ensuite quasiment à égalité : le paysage de **haute montagne et paysage forestier** (respectivement 19 et 20 % des discours). L'emploi de ces paysages varie légèrement d'un Micro-Territoire à l'autre en fonction de leur caractéristiques topographiques et biogéographiques (Fig. 28). Les paysages agricoles sont ainsi les plus cités au **Pays basque** (Saint-Pée-sur-Nivelle et Mendive) alors que les paysages mosaïques (diversifiés) le sont par le Béarn, particulièrement Lasseube. Par contre, **Castet** se distingue par le fait que le territoire place les paysages agricoles légèrement en première place par rapport au paysage mosaïque alors **qu'Accous** met déjà en avant les paysages de haute montagne. Les communes de piémont citent logiquement beaucoup moins les paysages de montagne au profit des paysages forestiers.

3.4.2 Les argumentaires paysagers : par-delà nature et agriculture, par-delà sauvage et culture

Lorsque qu'on analyse la co-occurrence des mots employés pour comprendre l'argumentation des enquêtés vis-à-vis de ces paysages appréciés, on se rend compte plus précisément de l'apparition des qualificatifs employés et des éléments matériels associés (Fig.29). L'association de mots fait ainsi apparaître 5 grands regroupements (dont 1

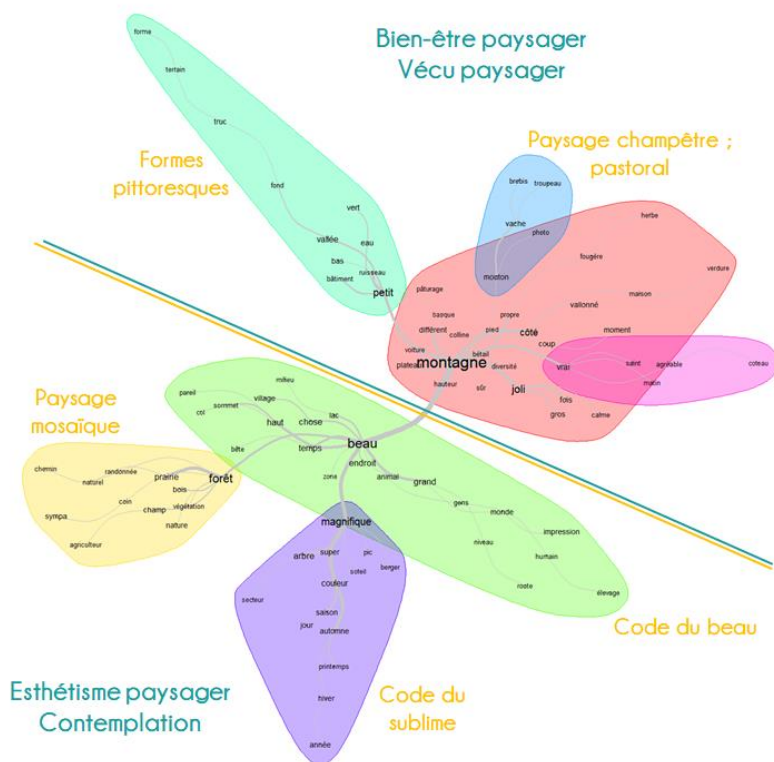


Figure 29 - Co-occurrence de mots dans le discours sur les paysages appréciés

possédant 2 regroupements associés). Le premier regroupement s'effectue autour de l'élément « montagne » associé à des valeurs esthétiques (« joli ») et de bien-être associé au sentiment de « calme ». On y note également une précision dans les éléments matériels associés à la topographie et aux types de végétation. Deux regroupements secondaires y sont fortement associés : l'un relié aux troupeaux et l'autre à une ambiance qualifiée d'« agréable ». Il s'agit donc principalement d'un paysage de montagne qui est apprécié pour son côté **pastoral**. Le deuxième grand regroupement toujours associé à « montagne », s'effectue autour du mot « petit », il qualifie des éléments matériels eux-aussi liés à la montagne (fond, vallée, ruisseau) mais en soulignant plutôt un discours esthétique sur les **formes pittoresques** du relief de montagne. À l'opposé du graphique, nous remarquons un troisième grand regroupement très lié à la montagne et faisant référence à l'esthétique via le qualificatif « beau ».

Mais ce dernier n'est pas relié à la seule montagne, il correspond à des éléments matériels plutôt culturels (village, gens, animal, élevage). Ce « beau » plus humanisé est relié à deux autres grands regroupements. L'un est plutôt lié à un élément matériel, la « forêt » mais cette dernière est plutôt vue en association avec l'agriculture, les randonnées et les chemins, c'est-à-dire dans son utilisation récréative plutôt que productive. On y retrouve la référence au paysage-mosaïque. L'autre correspond davantage aux émotions qu'apportent le beau (« magnifique ») liées notamment aux couleurs et aux saisons. Ce regroupement valorise l'émotion esthétique qui va jusqu'à celle du sublime, du remarquable. Cette esthétique est marquée par la force : la puissance de la nature dépasse celle de l'homme. Finalement ces 5 grands regroupements font référence à des émotions paysagères distinctes lorsque l'on observe les qualificatifs employés. Le paysage pastoral de montagne et les formes pittoresques dévoilent davantage d'arguments sur le bien-être et le vécu liée à une forme d'immersion dans le paysage. Les regroupements du beau, du paysage mosaïque et du sublime mettent davantage l'accent sur la valeur esthétique fondée sur une image, un regard englobant une portion de terre, comme un tableau qu'on observe.

Si l'on regarde les grands argumentaires développés sur les paysages appréciés (Fig.30), nous retrouvons bien les mêmes découpages : montagne, agricole et pastoral, forêt, esthétique (beau, magnifique, sublime). Attachons-nous alors au poids de chaque famille d'argumentation. Le dendrogramme distingue clairement deux mondes lexicaux, l'un lié à l'idée d'une nature vivante anthropisée et fortement marquée par la dimension productive, l'autre plutôt associée aux éléments naturels, aux sommets minéraux, à la forêt et aux évolutions saisonnières de la nature.

« Moi, j'aime beaucoup l'automne avec les couleurs mais après, là maintenant, au printemps, quand ça va venir, c'est joli. Ce n'est pas les mêmes couleurs mais je trouve que c'est très beau », Mendive

Dans ce dernier « monde lexical », on observe une première classe d'arguments où les paysages appréciés le sont déjà pour des raisons esthétiques et de sensations face aux éléments atmosphériques et leurs évolutions. Cette classe représente 25,5 % du poids de l'argumentaire sur tous les paysages appréciés, c'est la classe qui a le plus de poids parmi les 5 qui constituent l'ensemble du discours sur les paysages appréciés. On y retrouve toutes les sensations liées à la saisonnalité et les couleurs associées. À l'image de ce qu'Henry²⁴ a observé

²⁴ Henry, D. (2010) "Les éleveurs, l'herbe et la montagne : un paysage de la pratique pastorale ?", *Projets de paysage* [Online]. 4 | online since 18 July 2010, connexion on 26 May 2023. URL: <http://journals.openedition.org/paysage/22747>

pour les éleveurs, ce regard porté sur « l'évolution de la repousse printanière informe d'une lecture sensible aux changements phénologiques de la végétation herbeuse, mais aussi attentive aux changements d'états, et à leur succession dans une temporalité proche ». Il mobilise une **mémoire récente et il est donc assez lié à un usage régulier voire permanent du territoire**, même si l'ensemble des enquêtés évoquent cette dimension. De même, c'est dans cette classe que l'on trouve les discours mentionnant les perceptions par les sens : vues, odeurs et sons principalement pour entrer en « communion » avec la nature et le paysage.

Associées à cette première classe de discours, deux classes évoquent d'un côté, le sublime, valeur esthétique surtout liée à la montagne (21,3 %) alors que de l'autre, apparaît un élément matériel : la forêt, le paysage boisé (17%). La classe du sublime encense les hauts sommets et leur vision panoramique éminemment esthétique. La troisième classe se situe dans la même veine en termes d'esthétique et d'émotion mais elle s'applique plus spécifiquement **aux arbres, bois et forêts**. S'y rajoutent les sentiments de calme et de sérénité. Elle correspond davantage aux discours des **habitants, des chasseurs** et plus globalement des **non éleveurs**. Il s'agit également d'une classe qui correspond à des enquêtés qui **connaissent bien le territoire et ses paysages**, les pratiquent (chasser, se promener) mais qui leur permettent également de se ressourcer et de se mettre au calme.

La seconde grande famille d'argumentaire se tourne, quant à elle, vers des références **d'éléments plus anthropiques**, scindées en 2 classes distinctes. Nous trouvons déjà la deuxième classe en termes de poids (21,4 %) : il s'agit de références sur le **paysage agricole qui reprend des éléments matériels (champs, prairies, vaches, moutons)** mais qui développent aussi fortement l'idée de nature ou de vivant (nature, animal, oiseau, bétail). Ces éléments sont liés à des valeurs **esthétiques de pittoresque** avec la mention du bruit de cloches et du vivant. Ils sont particulièrement évoqués par les touristes et par les élus. Finalement, **ce sont bien les paysages agricoles et mosaïques dont parlent le plus les touristes**. Les **élus** apparaissent également fortement dans cette classe : ils développent un discours gestionnaire et économique vis-à-vis des espaces agricoles, montrant par là-même qu'il s'agit d'une dimension fondamentale de leur territoire. Associée à cette classe du paysage agricole, la dernière classe (14,7 %) s'appuie sur des petits éléments souvent anthropiques (patrimoine, maison, pierre, bergerie, village) et naturels considérés comme une ressource (ruisseau, torrent). Elle est davantage évoquée par des habitants qui développent un discours large sur le patrimoine vernaculaire mais aussi sur leur vécu avec le monde agricole. Ces deux dernières classes appartiennent tout particulièrement au champ du paysage mosaïque où les éléments associés au sauvage et

« Oui, mais du coup, des fois, quand tu montes, il y a des vues avec des montagnes enneigées, c'est hyper joli », Castet
 « Et c'est **vrai** qu'on aime bien aussi les **hauts** sommets où là, on a un **panorama** 360 et là, on sent la force quoi, de la **montagne** et tout. », Accous

« D'écouter aussi : on entend plein de **bruit** dans la forêt rien que là, les **oiseaux** ou les **cloches**, le vent, donc oui se recentrer un peu dans le moment présent, donc c'est ça, c'est ces énergies, l'énergie de la **nature** », Accous

« Là-bas, c'est beau, par contre tout plat, à perte de vue, tout **propre**, pas une **fougère** », Mendive

« Moi, j'adore les **ruisseaux**, les **petits coins frais**. Et là, ce matin, on a eu le **droit** de passer au-dessus du tapis du nuage, c'était un régal », Mendive

« Les pistes, **routes**, les chemins, j'adore. J'adore les chemins, j'adore prendre en **photo** les chemins, marcher, je marche **pièds nus** sur les chemins, vraiment j'adore ça », Accous

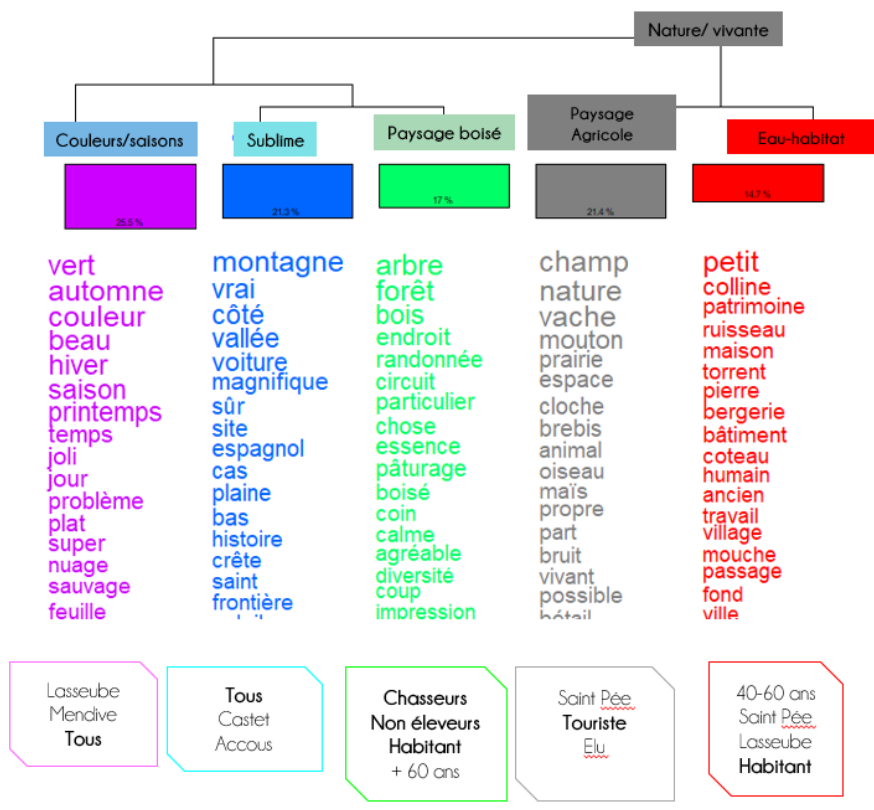


Figure 30 – L'argumentaire en matière de paysage appréciés

au productif s'entremêlent avec une prédilection pour les aspects patrimoniaux dévoilant une **valeur esthétique tournée vers le pittoresque**. Nous voyons donc, au regard de ces **5 classes d'argumentaire qu'il n'existe pas un regard paysager spécifique aux éleveurs**, leur poids étant réparti dans toutes les classes. Ils ne tiennent donc pas de discours paysager singulier. Comme les autres acteurs, ils amènent des valeurs, des sentiments, des émotions et parlent de tous les types de paysage sans distinction : montagne, agricole, forestier ou diversifié en mobilisant différentes esthétiques, même si l'esthétique productive est particulièrement présente.

Si l'on se penche sur le poids des discours en fonction des Micro-Territoires, il est à remarquer que chaque commune se distingue dans une classe ou deux classes préférentielles. **Saint-Pée-sur-Nivelle** penche surtout sur les 2 classes où les éléments **anthropiques et agricoles** sont très présents. **Lasseube** pèse également sur la classe des éléments **patrimoniaux** et sur celle qui développe un discours lié aux émotions face aux saisons et aux couleurs de la « nature ». Ces deux communes de piémont montrent que leurs discours sur les paysages appréciés se construisent plutôt à partir **d'éléments anthropiques agricoles considérés esthétiquement comme pittoresques voire identitaires**. Les communes de montagne béarnaise, **Castet et Accous** se rejoignent plutôt sur **des paysages de montagne liés au code esthétique du sublime**. **Mendive**, quant à elle joue davantage sur la **lecture sensible des changements phénologiques**. Nous voyons là un effet géographique lié à la présence de reliefs complètement différents d'une commune à l'autre. Les discours sur les paysages appréciés s'effectuent donc à partir des caractéristiques emblématiques de chaque territoire.

QUELQUES ÉLÉMENTS DE CONCLUSION

Au final, l'analyse des attendus paysagers des différents acteurs interviewés sur les 5 communes étudiées montre que les **paysages propres et vivants ainsi que les motifs paysagers associés au paysage agricole** sont les plus évoqués et les plus appréciés, toute catégorie d'acteurs confondue.

Le **paysage propre** est associé à une double dimension, **pratique et esthétique**. Les pratiques agricoles structurent ainsi des motifs paysagers appréciés mais elles maintiennent également l'accès à l'espace. Elles entretiennent donc une forme de **nature domestiquée** appréciée tant pour son esthétique que pour le fait qu'elle reste « praticable ». Le paysage propre est ainsi associé à une **esthétique de la production** mais plus généralement au **maintien d'un cadre de vie et récréatif**. Il n'est pas spécifique aux éleveurs, les touristes et les habitants y sont aussi sensibles. La plupart des acteurs ont **conscience du rôle des éleveurs dans le façonnement des motifs paysagers** et le **caractère ouvert du paysage**. Les éleveurs sont ainsi loin d'être les seuls à revendiquer ce rôle puisqu'environ **40 % des touristes et des habitants** établissent directement le lien.

Le **paysage vivant** le plus apprécié s'établit surtout autour la présence des **éleveurs et des animaux domestiques**. L'ensemble des usagers apprécient ainsi les **paysages pastoraux** marqués par une **vie agricole**. Au-delà de l'esthétique de la production, c'est ici **l'expérience sensible et personnelle du paysage par l'individu**, source de **bien-être**, qui est recherchée. Ce paysage vivant ne se déconnecte pas de la **nature sauvage** puisque la vie associée aux animaux sauvages du quotidien est bien présente et souvent évoquée par les habitants, notamment dans le Béarn. Elle n'est cependant pas complètement absente des territoires basques, notamment à Saint-Pée.

Les **motifs paysagers les moins liés à l'élevage**, ceux associés à la **forêt** et aux **hauts sommets**, ne sont pourtant pas absents des discours : 40 % des enquêtés se montrent particulièrement sensibles à ces motifs, notamment les habitants non éleveurs béarnais. C'est ici à la fois **l'esthétique du sublime panoramique et les ambiances végétales fermées, confidentielles et intimistes qui sont recherchées**.

Le motif paysager « mosaïque », combinant les éléments productifs, forestiers et de haute montagne, reste particulièrement recherché pour la variété des formes, des couleurs et des ambiances qu'il offre. Pour les habitants des territoires, c'est le paysage typique patrimonial. Pour les touristes, ces motifs sont plus généralement associés à une « nature » qu'ils viennent rechercher.

Pour ces derniers, **l'esthétique de la production est ainsi associée à la nature**. Le rôle des éleveurs dans le façonnement des paysages est donc en général conscient mais **les formes qu'ils sculptent et les animaux domestiques en liberté sont quand même associés à la nature**. En dehors des éleveurs, la plupart des acteurs revendiquent ainsi le besoin de « nature », associé au « vert » du paysage et à la faune sauvage, voire pour les touristes, le besoin d'une nature domestiquée et entretenue. Finalement **le touriste** vient chercher **l'esthétique de la production** associée à celle du **splendide**. Il associe tout cela à la « nature » verdoyante par opposition au bâti et aux densités de la ville. Peu connaisseurs des milieux, ils apprécient la **végétation, les paysages pastoraux**

bucoliques et une vue panoramique. Si la faune ordinaire est recherchée, ils ne fréquentent pas ces territoires pour **la grande faune et l'ensauvagement**, au contraire cette nature sauvage, puissante, exceptionnelle génère même parfois une forme d'angoisse.

L'**habitant** recherche en revanche davantage cette forme de nature. Plusieurs se montrent ainsi particulièrement sensibles aux motifs paysagers moins anthropisés, plus intimistes, liés au sous-bois et plus proche du sauvage. À l'image des éleveurs ils apprécient aussi beaucoup les **évolutions paysagères**, proposant une **lecture sensible des changements phénologiques**. Pour eux **la nature se distingue du productif**. Ils **reconnaissent clairement l'importance du rôle des éleveurs**, mais moins dans une logique de production de formes esthétiques et de maintien du sauvage à distance que dans **une logique d'entretien** des milieux, tout en permettant d'en conserver **l'accessibilité**. En tant qu'habitants, certains se positionnent parfois comme des acteurs pouvant **participer à l'entretien des milieux et des paysages** qui constituent leur cadre de vie.

Les **éleveurs** enfin sont naturellement sensibles à **l'esthétique de la production**. Mais bien que portant un regard endogène (de l'initié) sur les territoires qu'ils façonnent, le fait qu'ils baignent dans une société paysagère explique qu'ils apprécient également le spectacle du **paysage mosaïque et du sublime**. Ce sont sans doute eux qui portent la lecture la plus sensible aux changements phénologiques de la végétation des pâturages mais plus largement de l'ensemble paysager qui s'offre à leur vue et à leurs sens.

Cette lecture multi-acteurs des attendus paysagers dans les 5 Micro-Territoires d'étude met donc en avant la **diversité des relations aux paysages** et des **points de vue paysagers des groupes sociaux** mais aussi des **territoires**. Cette variabilité socio-spatiale des attendus implique une pensée, aménagiste et de développement territorial, qui prenne en compte ces différences et ces nuances.